







INSTITUT TECHNOLOGIQUE

B.A.O. - BOIS

20 décembre 2016

Siège social

10, rue Galilée 77420 Champs-sur-Marne Tél +33 (0)1 72 84 97 84

IBC Recherche

Allée de Boutaut – BP 227 33028 Bordeaux Cedex Tél +33 (0)5 56 43 63 00 Fax +33 (0)5 56 43 64 80

www.fcba.fr

Siret 775 680 903 00132

Code TVA CEE: FR 14 775 680 903

Julien LAMOULIE

Avec le soutien de :



SOMMAIRE

Contexte et objectifs de l'action	4
Déroulement des travaux	5
2.1 Partenariat	5
2.2 Les étapes du projet	5
3.1 Cahier des charges « parois verticales bois »	6
3.1.2 Panneaux massifs contrecollés ou contrecloués (CLT)"	9
3.1.3 Calcul du coefficient U _{mur} / Ossature bois	12
3.1.4 Calcul du coefficient Umur / Panneaux CLT	15
3.2 Cahier des charges « planchers bas en bois »	16
3.2.2 Solivage Poutre en I	17
3.2.5 Calcul du coefficient U plancher bas bois / solivage	21
3.3.2 Configurations 2.1 et 2.2	24
3.6.1 Introduction	
	Contexte et objectifs de l'action Déroulement des travaux 2.1 Partenariat 2.2 Les étapes du projet Cahiers des charges B.A.OBOIS 3.1 Cahier des charges « parois verticales bois » 3.1.1 Ossature bois (MOB). 3.1.2 Panneaux massifs contrecollés ou contrecloués (CLT)* 3.1.3 Calcul du coefficient U _{mur} / Ossature bois 3.1.4 Calcul du coefficient U _{mur} / Panneaux CLT 3.2 Cahier des charges « planchers bas en bois » 3.2.1 Solivage Poutre en I 3.2.3 Dalle CLT isolée par le dessus 3.2.4 Dalle CLT isolée par le dessus 3.2.5 Calcul du coefficient U plancher bas / Panneaux CLT 3.3 Cahier des charges « planchers haut charpente industrielle et traditionnelle » 3.3.1 Configuration 1 3.3.2 Configuration 1 3.3.2 Configuration 3.1 3.3.4 Configuration 3.2 3.3.5 Configuration 3.2 3.3.5 Configuration 3.4 3.3.7 Configuration 3.4 3.3.7 Configuration 3.5 3.3.8 Configuration 4 3.3.9 Configuration 5 3.4 Cahier des charges « planchers hauts CLT » 3.4.1 Généralités 3.4.2 Configuration 3.1 3.4.5 Configuration 3.2 3.4.7 Configuration 3.3 3.4.7 Configuration 3.1 3.4.7 Configuration 3.1 3.4.7 Configuration 3.1 3.4.8 Configuration 3.2 3.4.9 Configuration 3.3 3.4.7 Configuration 3.5 3.4.9 Configuration 3.5 3.4.9 Configuration 3.5 3.5 Cahier des charges « planchers intermédiaires bois » 3.5.1 Solivage Bois ou Poutre en I 3.5.2 Plancher CLT 3.6 Cahier des charges « ponts thermiques de liaison » 3.6.1 Introduction

	3.6.2 Plancher bas / mur extérieur	
	3.6.3 Plancher bas / mur intérieur	46
	3.6.4 Mur extérieur / mur extérieur	47
	3.6.5 Mur extérieur / mur intérieur	
	3.6.6 Mur extérieur / menuiseries extérieures	49
	3.6.7 Plancher intermédiaire / mur extérieur	49
	3.6.8 Plancher haut / mur extérieur	50
	3.6.9 Mur intérieur / plancher haut	56
	3.6.10 Plancher haut / plancher haut	56
	3.6.11 REFERENCES	
	3.7 Cahier des charges « thermique d'été »	57
	3.7.1 Définitions	
	3.7.2 Introduction	57
	3.7.3 Données d'entrée	57
	3.7.4 Détermination de la classification des parois	
	3.7.5 Détermination des classes d'inertie quotidienne et séquentielle	
	3.7.6 Détermination des valeurs de Cm, Am et Cms	
	3.7.7 GRAPHE RECAPITULATIF	
	3.7.8 Vérification des exigences de moyens	
	3.7.9 EXIGENCES DE MOYENS	
	3.7.10 Références	
4.	Validation et calibration de l'extension « bois » de l'outil B.A.O.	
	existant	67
	4.1 Objectifs	
	4.2 Variante 1 : Maison ossature bois	
	4.3 Variante 2 : Maison CLT	
	4.4 VARIANTE 1 : Maison ossature bois	
	4.4.1 Représentation	
	4.4.2 Caractéristiques générales du bâtiment	
	4.4.3 Indicateur Bbio	
	4.4.4 Indicateur Cep	
	4.4.5 Indicateur Tic	
	4.4.6 Analyse générale suite variante 1	
	4.5 VARIANTE 2 : Maison CLT	
	4.5.1 Représentation	
	4.5.2 Caractéristiques générales du bâtiment	
	4.5.3 Indicateur Bbio	
	4.5.4 Indicateur Cep	
	4.5.5 Indicateur Tic	
	4.5.6 Analyse générale suite variante 2	
5.	Exemple d'utilisation du logiciel version bois – captures d'écran	76
	5.1 Page d'accueil du logiciel	76
	5.2 Description du projet	
	5.3 Coefficient Bbio	
	5.3.1 Configuration du bâtiment	
	5.3.2 Système constructif et perméabilité à l'air	
	5.3.3 Parois	
	5.3.4 Description des tenetres et portes exterieures	X4
	5.3.4 Description des fenêtres et portes extérieures	
	5.3.4 Description des fenetres et portes exterieures	84

5.3.7 Sortie du résultat Bbio	.85
5.4 Coefficient Cep	.86
Valorisation du logiciel B.A.O version bois	

1. Contexte et objectifs de l'action

L'association CERCLE PROMODUL est impliquée dans le domaine de la performance énergétique et du confort thermique des bâtiments.

Elle a créé un logiciel simplifié pour la justification des maisons individuelles vis-à-vis de la RT 2012 : BAO Promodul RT 2012 MI.

Ce logiciel a été validé par un Titre IV de la RT 2012 (Agrément ministériel 20/09/2013 - Référence RT 2012-T4-01) et constitue un outil règlementaire de validation des projets (édition des attestions PC et achèvement des travaux). C'est aujourd'hui le seul outil disponible avec ce niveau de reconnaissance.

La BAO Promodul RT 2012 MI permet ainsi de :

- faire un calcul réglementaire "simplifié dans sa forme", en limitant le nombre de données d'entrée accessibles à l'opérateur ;
- consulter des aides, informations et accompagnements permettant de guider la saisie et mieux comprendre les objectifs réglementaires, de choisir certaines options de construction ou d'équipements, le tout afin de réussir son projet de construction;
- choisir les systèmes énergétiques dans une base de données permettant de récupérer automatiquement les caractéristiques, limitant ainsi les risques d'erreurs de saisie;
- vérifier et valider les exigences de résultats, Bbio, Cep et Tic ;
- vérifier et valider les exigences de moyens telles que définies dans l'arrêté du 26 octobre 2010;
- générer la fiche de synthèse standardisée de l'étude thermique ;
- éditer un rapport récapitulatif du projet pouvant servir d'interface avec les divers intervenants

...mais dans sa version actuelle, ce logiciel ne couvre pas les maisons à ossature bois.

Les objectifs de ce projet sont donc de définir des modèles et de les intégrer au logiciel (parois et liaisons entre parois « types »), sur la base du catalogue construction bois, de calculer les propriétés thermiques de chacun de ces modèles (résistance thermique, ponts thermiques, classe d'inertie,...), de rédiger un cahier des charges spécifique pour la programmation informatique, de réaliser la programmation et l'intégration dans le logiciel.

Cette composante « bois » du logiciel a ensuite été calibrée et validée vis-à-vis du moteur de calcul règlementaire.

Le logiciel a également été présenté à la DHUP pour étendre sa validation titre IV à la partie « bois ».

2. Déroulement des travaux

2.1 Partenariat

FCBA s'est appuyé sur des partenaires complémentaires pour mener à bien le projet :

- PROMODUL : propriétaire du logiciel, en charge du développement du nouvel outil « bois »
- BBS SLAMA : Editeur de logiciels de calculs thermiques et climatiques, en charge de la programmation informatique
- NOBATEK : Centre technologique spécialisé dans les domaines de l'aménagement et de la construction durables, en charge des aspects thermiques et énergétiques du projet.

2.2 Les étapes du projet

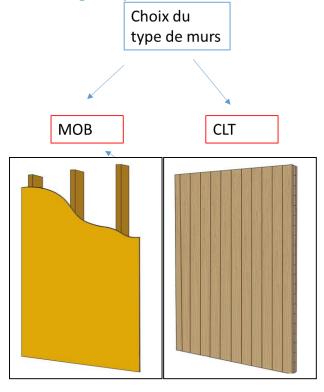
Les étapes suivantes ont été nécessaires pour préparer, programmer et valider la composante « bois » du logiciel BAO :

- 1 Création des bases de données « parois verticales extérieures en bois »
 - 1.1 Mise en forme du cahier des charges sur la base du Catalogue Construction Bois
 - 1.2 Mise en forme de la STMI RT 2005 (thermique d'été)
 - 1.3 Intégration des valeurs de ponts thermiques (Th-bat + menuiseries)
- 2 Actualisation des bases de données de la BAO existante
 - 2.1 Planchers hauts (reprise existant, compléments et modifications)
 - 2.2 Planchers bas légers
 - 2.3 Intégration des valeurs Th-Bat de ponts thermiques
- 3 Calibrage des méthodes de simplification utilisées dans l'outil existant par rapport aux spécificités bois
 - 3.1 Prise en compte des ponts thermiques de liaisons avec les planchers intermédiaires et refends
 - 3.2 gestion de la prise en compte simplifiée des inerties calculées (thermique d'été)
- 4 Encodage informatique
- 5 Phase de tests et validation de l'outil
- 6 Portage au titre IV auprès de la DHUP

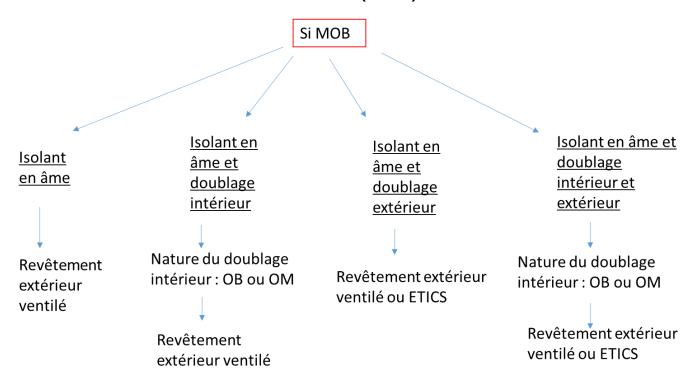
Il faut noter que tout le contenu du logiciel non concerné par les aspects bois n'a pas été modifié par rapport à la version initiale (méthode de simplification des volumes du bâtiment, choix des fenêtres et portes extérieures, choix des systèmes de chauffage et de ventilation, ...)

3. Cahiers des charges B.A.O.-BOIS

3.1 Cahier des charges « parois verticales bois »



3.1.1 Ossature bois (MOB)



🖔 Isolant en âme avec revêtement extérieur ventilé

- largeur de l'ossature (mm) : 145 / 180 / 220 / 260

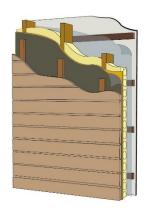
- Entraxe des montants d'ossature (mm) : 400 / 600

- Epaisseur d'isolant en âme : Egale à l'épaisseur de l'ossature

- Nature d'isolant en âme: Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois /Autre

isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant en âme (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041



Isolant en âme et doublage intérieur avec revêtement extérieur ventilé

- largeur de l'ossature (mm) : 120/145 / 180 / 220

- Entraxe des montants d'ossature (mm) : 400 / 600

- Epaisseur d'isolant en âme (mm) : Egale à l'épaisseur de l'ossature

- Nature des iso+ 60 ext bardage + 40 int OB

- isolants de la paroi : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois / Autre isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ des isolants de la paroi (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

- Type de doublage intérieur : Contre-ossature bois support d'isolant / Isolant derrière

une contre-cloison à ossature métallique

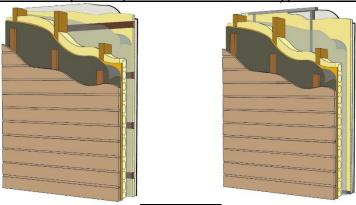
[Si type de doublage intérieur = Contre-ossature bois support d'isolant] :

- Epaisseur d'isolant de doublage intérieur (mm) : 40 / 60

[Si type de doublage intérieur = Isolant derrière une contre-cloison à ossature métallique] :

- Epaisseur d'isolant de doublage intérieur (mm) : idem BAO existante

Note : pour le choix, on a les deux illustrations et on choisit le type de doublage (sur ossature bois OB ou sur ossature métallique OM) dès l'entrée dans le type de mur.



♦ Isolant en âme et doublage extérieur

- largeur de l'ossature (mm) : 120/145 / 180 - Entraxe des montants d'ossature (mm) : 400 / 600

- Epaisseur d'isolant en âme (mm) : Egale à l'épaisseur de l'ossature

- Nature des isolants de la paroi : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois /

Autre isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ des isolants de la paroi (W/m.K): 0.032/0.038/0.041

- Type de doublage extérieur : Contre-ossature bois support d'isolant et bardage

ventilé / Isolant support d'enduit (ETICS)

[Si type de doublage extérieur = Contre-ossature bois support d'isolant et bardage ventilé] :

- Epaisseur d'isolant de doublage extérieur (mm) : 60 / 80 /100

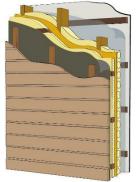
[Si type de doublage extérieur = Isolant support d'enduit] :

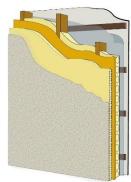
- Epaisseur d'isolant de doublage (mm) : 60 / 80 / 100

- Nature d'isolant de doublage : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois / Autre

isolant biosourcé / Polystyrène expansé / Polystyrène

extrudé / Polyuréthane





Note : pour le choix, on a les deux illustrations et on choisit le type de revêtement extérieur (ventilé ou enduit) dès l'entrée dans le type de mur.

🖔 Isolant en âme et doublage intérieur et extérieur

- largeur de l'ossature (mm) : 120/145 - Entraxe des montants d'ossature (mm) : 400 / 600

- Epaisseur d'isolant en âme (mm) : Egale à l'épaisseur de l'ossature

- Nature des isolants de la paroi : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois /

Autre isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ des isolants de la paroi (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

- Type de doublage extérieur : Contre-ossature bois support d'isolant et bardage

ventilé ou Isolant support d'enduit (ETICS)

[Si type de doublage extérieur = Contre-ossature bois support d'isolant et bardage ventilé] :

- Epaisseur d'isolant de doublage extérieur (mm) : 60 / 80 /100

[Si type de doublage extérieur = Isolant support d'enduit] :

- Epaisseur d'isolant de doublage (mm) : 60 / 80 / 100

- Nature d'isolant de doublage : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois / Autre

isolant biosourcé / Polystyrène expansé / Polystyrène

extrudé / Polyuréthane

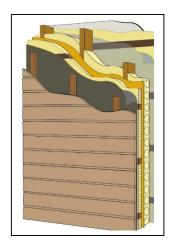
- Type de doublage intérieur : Contre-ossature bois support d'isolant / Isolant derrière une contre-cloison à ossature métallique

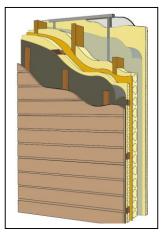
[Si type de doublage intérieur = Contre-ossature bois support d'isolant] :

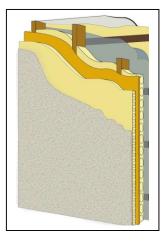
- Epaisseur d'isolant de doublage intérieur (mm) : 40 / 60

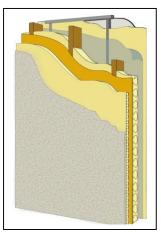
[Si type de doublage intérieur = Isolant derrière une contre-cloison à ossature métallique] :

- Epaisseur d'isolant de doublage intérieur (mm) : idem BAO existante



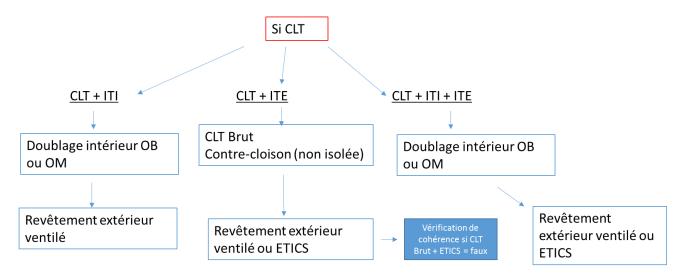






Note: pour le choix, on a les deux illustrations et on choisit le type de revêtement extérieur (ventilé ou enduit) et de doublage intérieur (sur OB ou OM) dès l'entrée dans le type de mur

3.1.2 Panneaux massifs contrecollés ou contrecloués (CLT)"



Strain Contract de la Contraction de la Contract

- Epaisseur du CLT (mm): 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Type d'ITI : Contre-ossature bois support d'isolant / Isolant derrière

une contre-cloison avec parement simple BA13 et

entraxe 0.60 m

- Conductivité thermique λ des isolants de la paroi (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

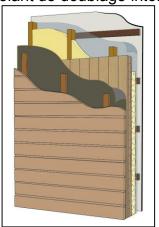
- Type de doublage intérieur : Contre-ossature bois support d'isolant / Isolant derrière une contre-cloison à ossature métallique

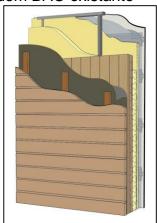
[Si type de doublage intérieur = Contre-ossature bois support d'isolant] :

- Epaisseur d'isolant de doublage intérieur (mm) : 100/120/140/160/180/200/220

[Si type de doublage intérieur = Isolant derrière une contre-cloison à ossature métallique] :

- Epaisseur d'isolant de doublage intérieur (mm) : idem BAO existante





♥ CLT + ITE

- Epaisseur du CLT (mm): 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Polystyrène expansé / Polystyrène extrudé/

Fibre de bois / Autre isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ des isolants de la paroi (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

- Type de parement intérieur : CLT brut / contre-cloison non isolée

- Type de doublage extérieur : Contre-ossature bois support d'isolant et bardage

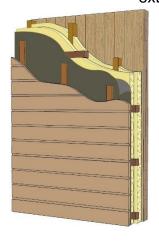
ventilé / Isolant support d'enduit (ETICS)

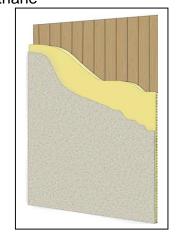
[Si type de doublage extérieur = Contre-ossature bois support d'isolant semi-rigide et bardage ventilé] :

- Epaisseur d'isolant de doublage extérieur (mm) : 100/120/140/160/180/200/220 [Si type de doublage extérieur = Isolant support d'enduit] :

- Epaisseur d'isolant de doublage (mm) : 100/120/140/160/180/200/220

- Nature d'isolant de doublage : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois / Autre isolant biosourcé / Polystyrène expansé / Polystyrène extrudé / Polyuréthane





Note: si parement intérieur = CLT brut et type de doublage extérieur = isolant support d'enduit alors FAUX

♥ CLT + ITI + ITE

- Epaisseur du CLT (mm): 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Type d'ITI : Contre-ossature bois support d'isolant / Isolant derrière

une contre-cloison avec parement simple BA13 et

entraxe 0.60 m

- Nature d'isolant Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois / Autre isolant

biosourcé / Polystyrène expansé / Polystyrène extrudé /

Polyuréthane

- Conductivité thermique λ des isolants de la paroi (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

- Type de doublage intérieur : Contre-ossature bois support d'isolant / Isolant derrière

une contre-cloison à ossature métallique

[Si type de doublage intérieur = Contre-ossature bois support d'isolant] :

- Epaisseur d'isolant de doublage intérieur (mm) : 40/60

[Si type de doublage intérieur = Isolant derrière une contre-cloison à ossature métallique] :

- Epaisseur d'isolant de doublage intérieur (mm) : idem BAO existante

- Type de doublage extérieur : Contre-ossature bois support d'isolant semi-rigide et

bardage ventilé / isolant rigide (sarking) et bardage

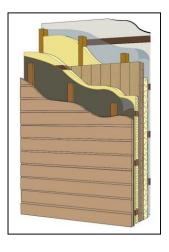
ventilé / Isolant support d'enduit (ETICS)

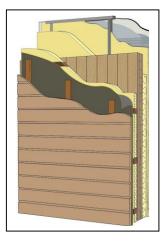
[Si type de doublage extérieur = Contre-ossature bois support d'isolant semi-rigide et bardage ventilé] :

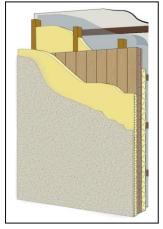
- Epaisseur d'isolant de doublage extérieur (mm) : 100/120/140/160/180/200/220 [Si type de doublage extérieur = isolant rigide et bardage ventilé] :

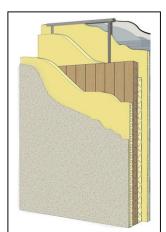
- Epaisseur d'isolant de doublage extérieur (mm) : 100/120/140/160/180/200/220 [Si type de doublage extérieur = Isolant support d'enduit] :

- Epaisseur d'isolant de doublage (mm) : 100/120/140/160/180/200/220









3.1.3 Calcul du coefficient Umur / Ossature bois

Le coefficient de transmission surfacique Up de la paroi se calcule comme indiqué dans le document « 5-3_Projet_fascicule 4_PT intégrés_parois ossature bois_enquête ».

Le calcul de Up peut s'effectuer de deux manières différentes soit en ajoutant directement la valeur ΔU fournie dans les tableaux pour quelques exemples courants de parois soit en réalisant un calcul détaillé à partir des coefficients Ψ et χ et de la formule générale.

La conductivité thermique des bois d'ossature est prise égale à 0,11 W/(m.K)

Les montants ont une épaisseur maxi de 45 mm (blocage si supérieur)

Pour le calcul de U_c , la résistance thermique du (des) voile(s) de contreventement est prise égale à 0,077 (m².K)/W, la résistance thermique des membranes étant négligée, donc $R_c = R_{isolant} + 0,077$ (m².K)/W avec $R_{isolant}$ calculée (ép_{isolant} / $\lambda_{isolant}$) ou renseignée par l'utilisateur.

En cas de doublage intérieurs ou extérieurs sur contre-ossatures bois, l'épaisseur d'isolant est l'épaisseur totale : épaisseur de l'isolant en âme + épaisseur des doublages éventuels

Pour le calcul de Uc, les résistances thermiques Rsi et Rse en cas de présence d'une lame d'air ventilée à l'arrière du revêtement extérieur, Rsi s'applique des deux côtés (donc pour toutes les parois sauf quand on a un ETICS côté extérieur)=> il faut donc une question à l'utilisateur lame d'air ventilée oui /non. Soit $R_{\rm si} + R_{\rm se} =$

- 0.17 si le mur donne sur l'extérieur et est revêtu d'un ETICS
- 0.26 si le mur donne sur l'extérieur et est revêtu d'un revêtement extérieur avec lame d'air ventilé.
- 0.26 si le mur est en contact avec un local non chauffé

Et finalement $Uc = 1 / (R_c + R_{si} + R_{se})$

♥ Murs avec isolant en âme :

Engiocour	ΔU en W/(m².K)	
Epaisseur d'isolant	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
u isolalit	mm	mm
145	0.04	0.02
180	0.03	0.02
220	0.03	0.02
260	0.02	0.02

♥ Murs avec isolant en âme et doublage intérieur

Si doublage intérieur = contre-ossature bois :

Epaisseur	ΔU en	W/(m².K)
d'isolant en âme +	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
doublage intérieur	mm	mm
120 + 40	0.05	0.03

120 + 60	0.04	0.03
145 + 40	0.03	0.02
145 + 60	0.03	0.02
180 + 40	0.02	0.02
180 + 60	0.02	0.02
220 + 40	0.02	0.02
220 + 60	0.02	0.01

➤ Si doublage intérieur = Isolant derrière une contre-cloison à ossature métallique => idem BAO existante pour le calcul du R_{doublage intérieur} et R_c = R_{isolant en âme} + R_{doublage intérieur} + 0,077 (m².K)/W

Et Up = Uc + Δ U avec Uc = 1 / (Rc + Rsi + Rse) et Δ U à prendre dans le tableau ci-dessous :

	, ,	
Engineeur	ΔU en W/(m².K)	
Epaisseur d'isolant	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
u isolalit	mm	mm
120	0.05	0.03
145	0.04	0.02
180	0.03	0.02
220	0.03	0.02
260	0.02	0.02

🖔 Murs avec isolant en âme et doublage extérieur

Si doublage extérieur = contre-ossature bois

Epaisseur	ΔU en	1 W/(m².K)
d'isolant en âme + doublage extérieur	Entraxe ossature 400 mm	Entraxe ossature 600 mm
120 + 60	0.03	0.02
120 + 80	0.03	0.02
120 + 100	0.02	0.02
145 + 60	0.03	0.02
145 + 80	0.03	0.02
145 + 100	0.02	0.02
180 + 60	0.02	0.02
180 + 80	0.02	0.02
180 + 100	0.02	0.01

Si doublage extérieur = isolant support d'enduit

 $R_c = R_{isolant en \hat{a}me} + R_{doublage extérieur} + 0,077 (m^2.K)/W (l'isolant est collé)$

Et Up = Uc + Δ U avec Uc = 1 / (Rc + Rsi + Rse) et Δ U à prendre dans le tableau « isolant en âme » avec en plus Δ U = 0.05 W/(m².K) pour des montants de 120 mm et un entraxe 400 mm et Δ U = 0.03 W/(m².K) pour des montants de 120 mm et un entraxe 600 mm

hand Murs avec isolant en âme et doublage extérieur et intérieur

Si doublage extérieur et intérieur = contre-ossature bois

Epaisseur	ΔU en W/(m².K)	
doublage intérieur		
+ isolant en âme	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
+ doublage	mm	mm
extérieur		
40 + 120 + 60	0.02	0.02
40+ 120 + 80	0.02	0.02
40 + 120 + 100	0.02	0.01
60 + 120 + 60	0.02	0.02
60 + 120 + 80	0.02	0.02
60 + 120 + 100	0.02	0.01
40 + 145 + 60	0.02	0.02
40 + 145 + 80	0.02	0.02
40 + 145 + 100	0.02	0.01
60 + 145 + 60	0.02	0.02
60 + 145 + 80	0.02	0.02
60 + 145 + 100	0.02	0.01

➤ Si doublage extérieur = isolant support d'enduit et doublage intérieur = Isolant derrière une contre-cloison à ossature métallique

=> idem BAO existante pour le calcul du Rdoublage intérieur et

 $R_c = R_{isolant en \hat{a}me} + R_{doublage intérieur} + R_{doublage extérieur} + 0,077 (m^2.K)/W (l'isolant de doublage extérieur est collé)$

Et Up = Uc + Δ U avec Uc = 1 / (Rc + Rsi + Rse) et Δ U à prendre dans le tableau « isolant en âme » avec en plus Δ U = 0.05 W/(m².K) pour des montants de 120 mm et un entraxe 400 mm et Δ U = 0.03 W/(m².K) pour des montants de 120 mm et un entraxe 600 mm

Si doublage extérieur = isolant support d'enduit et doublage intérieur = contre-ossature bois

Rc = Risolant (âme + intérieur) + Rdoublage extérieur + 0,077 (m².K)/W (l'isolant de doublage extérieur est collé)

Et Up = Uc + Δ U avec Uc = 1 / (Rc + Rsi + Rse) et Δ U à prendre dans le tableau « isolant en âme + doublage intérieur »

➤ Si doublage extérieur = contre-ossature bois et doublage intérieur = = Isolant derrière une contre-cloison à ossature métallique

 $R_c = R_{isolant (\hat{a}me + extérieur)} + R_{doublage intérieur} + 0,077 (m^2.K)/W (idem BAO existante pour le calcul du <math>R_{doublage intérieur}$)

Et Up = Uc + Δ U avec Uc = 1 / (Rc + Rsi + Rse) et Δ U à prendre dans le tableau « isolant en âme + doublage extérieur »

3.1.4 Calcul du coefficient Umur / Panneaux CLT

Calculs idem ossature, en rajoutant la résistance thermique du CLT

Avec pour le CLT : $R = e / \lambda$ où :

- λ = 0,11 W/m.K pour le CLT Sapin et Epicéa
- $\lambda = 0.13$ W/m.K pour le CLT Douglas ou Pin
- $\lambda = 0.18$ W/m.K pour le CLT Hêtre

et avec les ΔU à prendre dans le tableau ci-dessous lorsque les doublages intérieurs ou extérieurs sont portés par une ossature bois :

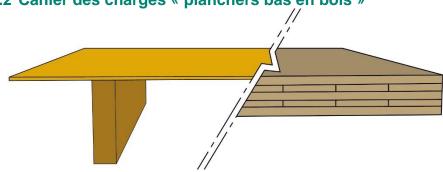
♥ Pour CLT +ITI ou CLT +ITE :

Engiceour	ΔU en W/(m².K)	
Epaisseur d'isolant	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
u isolani	mm	mm
100	0.10	0.07
120	0.05	0.03
140	0.04	0.02
180	0.03	0.02
200	0.03	0.02
220	0.03	0.02

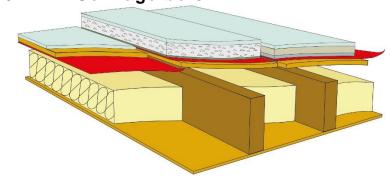
♥ Pour CLT + ITE + ITI :

Epaisseur	ΔU en W/(m².K)	
d'isolant (ext +	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
int)	mm	mm
100+40	0.05	0.03
120+40	0.05	0.03
140+40	0.03	0.02
180+40	0.02	0.02
200+40	0.02	0.02
220+40	0.02	0.02
100+60	0.05	0.03
120+60	0.04	0.03
140+60	0.03	0.02
180+60	0.02	0.02
200+60	0.02	0.02
220+60	0.02	0.01

3.2 Cahier des charges « planchers bas en bois »



3.2.1 Solivage bois



♦ Avec revêtement de sol seul

- Epaisseur des solives (mm) : 45 / 75 - Entraxe des solives (mm) : 400 / 600

- Epaisseur d'isolant entre solives (mm) : 160 / 200

- Nature d'isolant entre solives : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois /Autre

isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant en âme (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm. sol PVC

Avec chape humide + revêtement de sol

45 / 75 - Epaisseur des solives (mm) : - Entraxe des solives (mm) : 400 / 600

- Epaisseur d'isolant entre solives (mm) : 160 / 200

- Nature d'isolant entre solives : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois /Autre

isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant en âme (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm. sol PVC

Chape humide: Ep. \geq 50 mm / Ep. < 50 mm (si < 50mm : non

conforme)

♦ Avec chape sèche + revêtement de sol

- Epaisseur des solives (mm) : 45 / 75 - Entraxe des solives (mm) : 400 / 600

- Epaisseur d'isolant entre solives (mm) : 160 / 200

- Nature d'isolant entre solives : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois /Autre

isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant en âme (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

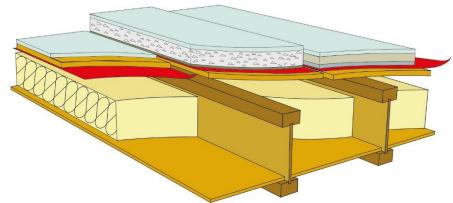
Chape sèche : Ep. ≥ 25 mm / Ep. < 25 mm

Sous couche : Ep. \geq 4 cm avec granulats \geq 600 kg/m3 en sous-couche

/ sans granulats en sous-couche ou granulats < 600

kg/m3 en sous-couche ou ép. < 4 cm

3.2.2 Solivage Poutre en I



♦ Avec revêtement de sol seul

- Epaisseur des solives (mm) : 45 / 75 - Entraxe des solives (mm) : 400 / 600

- Epaisseur d'isolant entre solives (mm) : 160 / 200 / 240

- Nature d'isolant entre solives : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois /Autre

isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant en âme (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

♦ Avec chape humide + revêtement de sol

- Epaisseur des solives (mm) : 45 / 75 - Entraxe des solives (mm) : 400 / 600

- Epaisseur d'isolant entre solives (mm) : 160 / 200 / 240

- Nature d'isolant entre solives : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois /Autre

isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant en âme (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

Chape humide : Ep. \geq 50 mm / Ep. < 50 mm (si < 50mm : non

conforme)

Avec chape sèche + revêtement de sol

Epaisseur des solives (mm):
Entraxe des solives (mm):
45 / 75
400 / 600

- Epaisseur d'isolant entre solives (mm) : 160 / 200 / 240

- Nature d'isolant entre solives : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois /Autre

isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant en âme (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

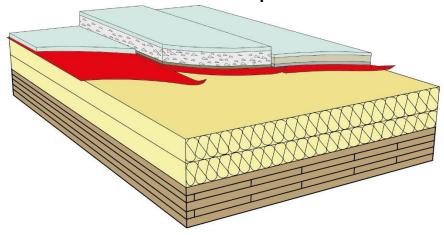
Chape sèche : Ep. ≥ 25 mm / Ep. < 25 mm

Sous couche : Ep. ≥ 4 cm avec granulats ≥ 600 kg/m3 en sous-couche

/ sans granulats en sous-couche ou granulats < 600

kg/m3 en sous-couche ou ép. < 4 cm

3.2.3 Dalle CLT isolée par le dessus



♦ Avec revêtement de sol seul

- Epaisseur du CLT (mm): 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Epaisseur d'isolant (mm) : A renseigner par l'utilisateur

- Nature d'isolant : PSE / PSX / PU / Laine de verre / Laine de roche / Fibre

de bois /Autre isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

Avec chape humide + revêtement de sol

- Epaisseur du CLT (mm): 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Epaisseur d'isolant (mm) : A renseigner par l'utilisateur

- Nature d'isolant : PSE / PSX / PU / Laine de verre / Laine de roche / Fibre

de bois /Autre isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

Chape humide: Ep. \geq 50 mm / Ep. < 50 mm (si < 50mm : non

conforme)

⋄ Avec chape sèche + revêtement de sol

- Epaisseur du CLT (mm): 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Epaisseur d'isolant (mm) : A renseigner par l'utilisateur

- Nature d'isolant : PSE / PSX / PU / Laine de verre / Laine de roche / Fibre

de bois /Autre isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moguette ép. < 6 mm / moguette ép. ≥ 6

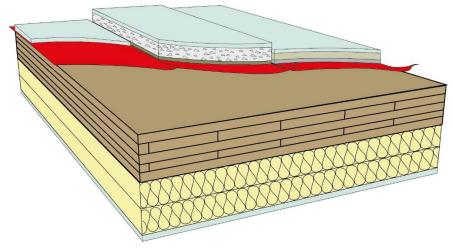
mm. sol PVC

Chape sèche: Ep. ≥ 25 mm / Ep. < 25 mm

Sous couche : Ep. ≥ 4 cm avec granulats ≥ 600 kg/m3 en sous-couche / sans granulats en

sous-couche ou granulats < 600 kg/m3 en sous-couche ou ép. < 4 cm

3.2.4 Dalle CLT isolée en sous-face



♦ Avec revêtement de sol seul

- Epaisseur du CLT (mm): 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Epaisseur d'isolant (mm) : A renseigner par l'utilisateur

- Nature d'isolant : PSE / PSX / PU / Laine de verre / Laine de roche / Fibre

de bois /Autre isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

- Nature des fixations de l'isolant : métalliques pleines / métalliques creuses /

plastiques

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié / carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6 mm, sol PVC

Avec chape humide + revêtement de sol

- Epaisseur du CLT (mm): 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Epaisseur d'isolant (mm) : A renseigner par l'utilisateur

- Nature d'isolant : PSE / PSX / PU / Laine de verre / Laine de roche / Fibre

de bois /Autre isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

- Nature des fixations de l'isolant : métalliques pleines / métalliques creuses /

plastiques

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

Chape humide: Ep. \geq 50 mm / Ep. < 50 mm (si < 50mm : non

conforme)

Avec chape sèche + revêtement de sol

- Epaisseur du CLT (mm): 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Epaisseur d'isolant (mm) : A renseigner par l'utilisateur

- Nature d'isolant : PSE / PSX / PU / Laine de verre / Laine de roche / Fibre

de bois /Autre isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

- Nature des fixations de l'isolant : métalliques pleines / métalliques creuses /

plastiques

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

Chape sèche: Ep. ≥ 25 mm / Ep. < 25 mm

Sous couche : Ep. ≥ 4 cm avec granulats ≥ 600 kg/m3 en sous-couche / sans granulats en sous-couche ou granulats < 600 kg/m3 en sous-couche ou ép. < 4 cm

3.2.5 Calcul du coefficient U plancher bas bois / solivage

Le coefficient de transmission surfacique Up de la paroi se calcule comme indiqué dans le document « 5-3_Projet_fascicule 4_PT intégrés_parois ossature bois_enquête »

Le calcul de Up peut s'effectuer de deux manières différentes soit en ajoutant directement la valeur ΔU fournie dans les tableaux pour quelques exemples courants de parois soit en réalisant un calcul détaillé à partir des coefficients Ψ et χ et de la formule générale.

La conductivité thermique des bois d'ossature est prise égale à 0,11 W/(m.K)

Pour le calcul de U_c , la résistance thermique du panneau de plancher est prise égale à 0,10 (m².K)/W, la résistance thermique des membranes étant négligée, donc $R_c = R_{isolant} + 0,10$ (m².K)/W avec $R_{isolant}$ calculée (épisolant / $\lambda_{isolant}$) ou renseignée par l'utilisateur.

Pour le calcul de Uc, les résistances thermiques Rsi et Rse du fait de la présence du vide sanitaire, Rsi s'applique des deux côtés, soit $R_{si} + R_{se} = 0.34$ Et finalement Uc = 1 / ($R_c + R_{si} + R_{se}$) soit Uc = 1/ ($R_{isolant} + 0.44$)

Solives bois ép 45 :

Epaisseur	ΔU en W/(m².K)	
d'isolant	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
u isolarit	mm	mm
160	0.03	0.02
200	0.03	0.02

Solives bois ép 75 :

Engiceour	ΔU en W/(m².K)	
Epaisseur d'isolant	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
u isolalit	mm	mm
160	0.04	0.03
200	0.04	0.03

Solives poutre en i ép 45 :

Engineeur	ΔU en W/(m².K)	
Epaisseur d'isolant	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
u isolalit	mm	mm
160	0.01	0.00
200	0.01	0.00
240	0.01	0.00

Solives poutre en i ép 75 :

o op . o .		
Грајавани	ΔU en W/(m².K)	
Epaisseur d'isolant	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
u isolalit	mm	mm
160	0.01	0.00
200	0.01	0.00
240	0.01	0.00

3.2.6 Calcul du coefficient U plancher bas / Panneaux CLT

Calculs selon Guide RAGE 2012 – Panneaux massifs bois contrecollés – décembre 2014 http://www.programmepacte.fr/panneaux-massifs-bois-contrecolles-neuf

Pour le calcul de Up, les résistances thermiques Rsi et Rse du fait de la présence du vide sanitaire, Rsi s'applique des deux côtés, soit $R_{si} + R_{se} = 0.34$

La résistance thermique des revêtements de sol et des chapes est négligée

Dans le cas des isolants en sous face des panneaux CLT, le ΔU lié au pont thermique Ψj dû aux joints entre panneaux isolants est pris égal à 0.01 au vu du format d'isolants couramment rencontrés. Le nombre de fixation de l'isolant est pris égal à 8 / m² générant un pont thermique χ_f .

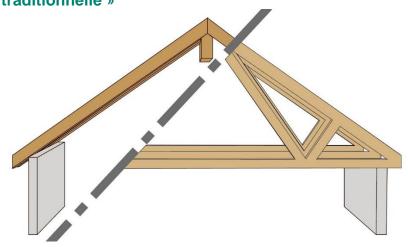
Avec pour les panneaux : $R_{CLT} = e / \lambda$ où :

- λ = 0,11 W/m.K pour le CLT Sapin et Epicéa
- $\lambda = 0.13$ W/m.K pour le CLT Douglas ou Pin
- λ = 0,18 W/m.K pour le CLT Hêtre

et

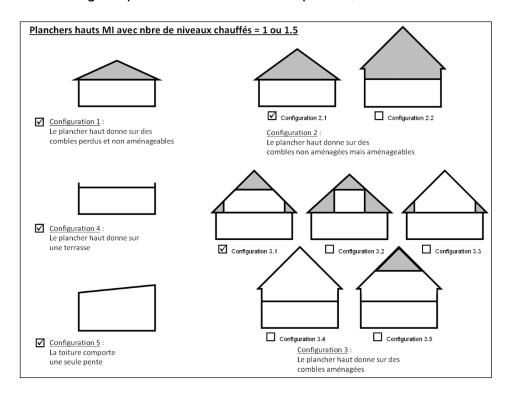
Up = 1 / (Rsi + Rse + R_{CLT} + R_{isolant}) pour les planchers bas CLT isolés par le dessus

3.3 Cahier des charges « planchers haut charpente industrielle et traditionnelle »



Il n'y a pas de spécificités thermiques « murs pignons ». Le coefficient de transmission surfacique de la pointe de pignon est pris égal au coefficient de transmission surfacique du mur sous-jacent

Hormis les pignons, les configurations de plancher hauts de la BAO existante sont reprises avec les spécificités et corrections ci-dessous, issues du document « 5-3_Projet_fascicule 4_PT intégrés_parois ossature bois_enquête », notamment les valeurs ΔU :



3.3.1 Configuration 1

Idem par rapport à la BAO existante sauf modification $\Delta U = 0.02 \text{ m}^2$.K/W, comme indiqué dans le document « 5-3_Projet_fascicule 4_PT intégrés_parois ossature bois_enquête »pour

la configuration la plus défavorable pour un bois de conductivité thermique égale à 0.11 W/(m.K)

3.3.2 Configurations 2.1 et 2.2

Les solutions bois :

- A poutres en bois + plancher bois + isolant soufflé + plaque de plâtre sur ossature
- B poutres en bois + plancher bois + isolant déroulé + plaque de plâtre sur ossature

sont conservés en l'état par rapport à la BAO existante.

Toutes les autres configurations existantes sont supprimées de la version « bois » de la BAO

A ajouter les solutions :

♥ Complément d'isolant entre solivage bois massif

- Epaisseur des solives (mm) : 45 / 75 - Entraxe des solives (mm) : 400 / 600

- Epaisseur d'isolant entre solives (mm) : 100/160 / 200

- Nature d'isolant entre solives : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois /Autre

isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant entre solives (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

-Isolant soufflé ou déroulé au-dessus du plancher :

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de

cellulose/autre isolant

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W): Connu: Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

Calcul de Uparoi

$$U_{paroi} = 1 / (R_{Cparoi} + R_{si} + R_{se}) + \Delta U$$

Avec:

Rcparoi = Rdessus + Rsolives + Rplaque plâtre

Rdessus = Risolant dessus

 $R_{solives} = R_{isolant\ entre\ solives} = e_{isolant\ entre\ solives} / \lambda_{isolant\ entre\ solives}$

$$\begin{split} R_{\text{Si}} &= R_{\text{Se}} = 0.10 \text{ m}^2.\text{K/W} \\ R_{\text{plaque_plâtre}} &= 0.04 \text{ m}^2.\text{K/W}, \end{split}$$

Et ΔU à prendre dans les tableaux ci-dessous :

Solives bois ép 45:

Epaisseur	ΔU en W/(m².K)		
d'isolant	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600	

	mm	mm
100	0.03	0.02
160	0.03	0.02
200	0.03	0.02

Solives bois ép 75 :

Epaisseur d'isolant	ΔU en W/(m².K)	
	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
u isolani	mm	mm
100	0.04	0.03
160	0.04	0.03
200	0.04	0.03

🔖 D - Complément d'isolant entre solivage poutre en l

Epaisseur des solives (mm): 45 / 75Entraxe des solives (mm): 400 / 600

- Epaisseur d'isolant entre solives (mm) : 100/160 / 200 / 240

- Nature d'isolant entre solives : Laine de verre / Laine de roche / Fibre de bois /Autre

isolant biosourcé

- Conductivité thermique λ de l'isolant entre solives (W/m.K) : 0.032/0.038/0.041

-Isolant soufflé ou déroulé au-dessus du plancher :

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de

cellulose/autre isolant

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

Calcul de Uparoi

$$U_{paroi} = 1 / (R_{Cparoi} + R_{si} + R_{se}) + \Delta U$$

Avec:

Rcparoi = Rdessus + Rsolives + Rplaque plâtre

Rdessus = Risolant dessus

Rsolives = Risolant entre solives = $e^{isolant}$ entre solives / λ isolant entre solives

 $R_{si} = R_{se} = 0.10 \text{ m}^2.\text{K/W}$ $R_{plaque \ plâtre} = 0.04 \text{ m}^2.\text{K/W},$

Et ΔU à prendre dans les tableaux ci-dessous :

Solives poutre en i ép 45 :

Engiceour	ΔU en W/(m².K)	
Epaisseur d'isolant	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
u isolani	mm	mm
100	0.01	0.00
160	0.01	0.00
200	0.01	0.00
240	0.01	0.00

Solives poutre en i ép 75 :

o o op . o .		
Epaisseur d'isolant	ΔU en W/(m².K)	
	Entraxe ossature 400	Entraxe ossature 600
	mm	mm
100	0.01	0.00
160	0.01	0.00
200	0.01	0.00
240	0.01	0.00

3.3.3 Configuration 3.1

♥ Caractérisation des rampants donnant sur l'extérieur

- ★ A pannes + chevrons + isolant en 2 couches + couverture + plaque de plâtre sur ossature
- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche/ fibre de bois / autre isolant
- Coefficient R de l'isolant (m².K/W): Connu: Saisie manuelle directe de la valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme / Référence

commerciale

Par convention:

- la charpente est traditionnelle;
- l'entraxe des rails est égal à 600 mm;
- l'entraxe des chevrons est égal à 600 mm;
- l'entraxe des pannes est égal à 1 500 mm;
- la densité de suspente est égale à 3 par m²;
- l'isolation est disposée en 2 couches entre les pannes et entre les chevrons.

Par convention, le coefficient de transmission surfacique global d'une toiture isolée par l'intérieur avec une isolation en 2 couches sous plaque de plâtre sur ossature est égal au coefficient surfacique en partie courante de la paroi diminué des ponts thermiques intégrés.

Calcul de Uplafond:

 $U_{plafond} = U_c + (0.03)$ avec :

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{parement_plafond})$

Risolant = Risolant, Rparement_plafond = 0.05 m².K/W, Rsi = 0.10 m².K/W, Rse = 0.04

m².K/W

♥ Caractérisation Plafond horizontal combles

- ★ B solives/fermettes + isolant soufflé + plaque de plâtre sur ossature avec parement simple BA13 et entraxe 0.60 m
- > Plancher haut (Toit en pente) / Léger
- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de cellulose /

fibre de bois / autre isolant biosourcé /

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Uplafond

 $U_{plafond} = U_{c} + \Delta U$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{plaque_plâtre})$

Risolant = Risolant, Rplaque plâtre = 0.05 m².K/W, Rsi = Rse = 0.10 m².K/W, et $\Delta U = 0.02$

m².K/W

Par convention:

- l'entraxe des fermettes est égal à 0.60 m,
- l'entraxe des rails est égal à 0.60 m,
- la densité des suspentes est égale à 3/m²,
- le coefficient de transmission surfacique global d'un plancher haut isolé avec un isolant soufflé ou déroulé sur une plaque de plâtre de 13 mm avec entraxe des profilés de 0.60 m est égal au coefficient surfacique en partie courante de la paroi diminué des ponts thermiques intégrés.

★ C - solives/fermettes + isolant déroulé + plaque de plâtre sur ossature avec parement simple BA13 et entraxe 0.60 m

> Plancher haut (Toit en pente) / Léger

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / fibre de bois /

autre isolant biosourcé

- Type de pose : 1 seule couche / 2 couches croisées

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Uplafond : Dito ci-avant

Par convention:

- la surface de la paroi (toiture) séparant le local non chauffé de l'extérieur est égale à 1.3 fois la surface de la paroi (plancher haut) séparant le local non chauffé de l'intérieur.
- le coefficient surfacique équivalent de la paroi située entre le local non chauffé et l'extérieur est égal à 3 W/m².K (cas des combles faiblement ventilées).

 \rightarrow b = 0.95.

Caractérisation du plancher derrière pied droit Idem BAO existante

🔖 Caractérisation des Murs pignons

Il n'y a pas de spécificités thermiques « murs pignons ». Le coefficient de transmission surfacique de la pointe de pignon est pris égal au coefficient de transmission surfacique du mur sous-jacent

🔖 Caractérisation des pieds-droits

Trois solutions possibles pour l'isolation des pieds droits :

- Contre-cloison / ossature métallique
- Isolation entre pieds droits et entre ossature bois
- Isolation entre ossature bois uniquement

* A - Contre-cloison ossature métallique

Idem BAO existante (annexe configuration 3.2 / pieds droits)

★ B - Isolation entre pieds droits et entre ossature bois

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de cellulose /

fibre de bois / autre isolant biosourcé /

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Upied droit:

 $U_{pied\ droit} = U_c + \Delta U$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{plaque_plâtre})$

Risolant = Risolant, Rplaque_plâtre = 0.05 m².K/W, Rsi = Rse = 0.13 m².K/W, et $\Delta U = 0.03$

m².K/W

★ C - Isolation entre ossature bois uniquement

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de cellulose /

fibre de bois / autre isolant biosourcé /

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W): Connu: Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Upied droit:

 $U_{pied\ droit} = U_c + \Delta U$

avec:

$$U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{plaque_plâtre})$$

Risolant = Risolant, Rplaque_plâtre = 0.05 m².K/W, Rsi = Rse = 0.13 m².K/W, et $\Delta U = 0.02$

m².K/W

3.3.4 Configuration 3.2

♥ Caractérisation des pieds-droits

Trois solutions possibles pour l'isolation des pieds droits :

- Contre-cloison / ossature métallique
- Isolation entre pieds droits et entre ossature bois
- Isolation entre ossature bois uniquement

* A - Contre-cloison ossature métallique

Idem BAO existante (annexe configuration 3.2 / pieds droits)

★ B - Isolation entre pieds droits et entre ossature bois

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de cellulose /

fibre de bois / autre isolant biosourcé /

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Upied droit:

 $U_{pied\ droit} = U_c + \Delta U$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{plaque_plâtre})$

 $R_{isolant} = R_{isolant}$, $R_{plaque_plâtre} = 0.05 \text{ m}^2$.K/W, $R_{si} = R_{se} = 0.13 \text{ m}^2$.K/W, et $\Delta U = 0.03$

m².K/W

★ C - Isolation entre ossature bois uniquement

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de cellulose /

fibre de bois / autre isolant biosourcé /

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W): Connu: Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Upied droit:

 $U_{pied\ droit} = U_{c} + \Delta U$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{plaque_plâtre})$

 $R_{isolant} = R_{isolant}$, $R_{plaque_plâtre} = 0.05 \text{ m}^2$.K/W, $R_{si} = R_{se} = 0.13 \text{ m}^2$.K/W, et $\Delta U = 0.02$

m².K/W

Caractérisation du plancher haut derrière pied droit Idem BAO existante.

🖔 Caractérisation du plafond horizontal combles

- ★ D solives/fermettes + isolant soufflé + plaque de plâtre sur ossature avec parement simple BA13 et entraxe 0.60 m
- > Plancher haut (Toit en pente) / Léger

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de cellulose /

Autre isolant biosourcé

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W): Connu: Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Uplafond

 $U_{plafond} = U_{c} + \Delta U$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{plaque_plâtre})$

 $R_{isolant} = R_{isolant}$, $R_{plaque_plâtre} = 0.05 \text{ m}^2$.K/W, $R_{si} = R_{se} = 0.10 \text{ m}^2$.K/W, et $\Delta U = 0.02$

m².K/W

Par convention:

- l'entraxe des fermettes est égal à 0.60 m,
- l'entraxe des rails est égal à 0.60 m,
- la densité des suspentes est égale à 3/m²,
- le coefficient de transmission surfacique global d'un plancher haut isolé avec un isolant soufflé ou déroulé sur une plaque de plâtre de 13 mm avec entraxe des profilés de 0.60 m est égal au coefficient surfacique en partie courante de la paroi diminué des ponts thermiques intégrés.
- ★ E solives/fermettes + isolant déroulé + plaque de plâtre sur ossature avec parement simple BA13 et entraxe 0.60 m
- > Plancher haut (Toit en pente) / Léger

Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche
Type de pose : 1 seule couche / 2 couches croisées

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Uplafond : Dito ci-avant

Par convention:

- la surface de la paroi (toiture) séparant le local non chauffé de l'extérieur est égale à 1.3 fois la surface de la paroi (plancher haut) séparant le local non chauffé de l'intérieur.
- le coefficient surfacique équivalent de la paroi située entre le local non chauffé et l'extérieur est égal à 3 W/m².K (cas des combles faiblement ventilées).

 \rightarrow b = 0.95.

Caractérisation des Murs pignons

Il n'y a pas de spécificités thermiques « murs pignons ». Le coefficient de transmission surfacique de la pointe de pignon est pris égal au coefficient de transmission surfacique du mur sous-jacent

3.3.5 Configuration 3.3

Sur l'extérieur Caractérisation des rampants donnant sur l'extérieur

★ A- pannes / chevrons ou chevrons autoporteurs + isolant en 1 ou 2 couches + couverture + plaque de plâtre sur ossature

- Type de charpente : Panne chevrons / chevrons autoporteurs

- Entraxe du chevronnage si charpente en chevrons autoporteurs (mm): 400 / 600

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche/ fibre de bois / autre isolant

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W): Connu: Saisie manuelle directe de la valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme / Référence

commerciale

Par convention:

- la charpente est traditionnelle;
- l'entraxe des rails est égal à 600 mm;
- l'entraxe des chevrons sur pannes est égal à 600 mm;
- l'entraxe des pannes est égal à 1 500 mm;
- la densité de suspente est égale à 3 par m²;
- l'isolation est disposée en 2 couches entre les pannes et entre les chevrons.
- l'isolation est disposée entre les chevrons autoporteurs + doublage intérieur

Par convention, le coefficient de transmission surfacique global d'une toiture isolée par l'intérieur avec une isolation en 2 couches sous plaque de plâtre sur ossature est égal au coefficient surfacique en partie courante de la paroi diminué des ponts thermiques intégrés.

Calcul de Uplafond:

 $U_{plafond} = U_{c} + \Delta U$ avec :

U_c = 1 / (Risolant + Rsi + Rse+ Rparement plafond)

Risolant = Risolant, Rparement_plafond = 0.05 m².K/W, Rsi = 0.10 m².K/W, Rse = 0.04

m².K/W

 $\Delta U = 0.03 \text{ W/(m}^2.\text{K})$ si charpente panne/chevron ou chevrons

autoporteurs à entraxe 400 mm

 $\Delta U = 0.02 \text{ W/(m}^2.\text{K})$ si chevrons autoporteurs à entraxe 600 mm

* B - technique "sarking" : parement de plafond + pare-vapeur éventuel + panneau isolant sarking + contre-bois + étanchéité complémentaire + couverture

Idem BAO existante

* C - pannes + panneaux sandwichs supports de couverture + couverture

Idem BAO existante

★ D - pannes + caissons chevronnés supports de couverture + couverture

Idem BAO existante

Caractérisation des pieds-droits donnant sur un local non chauffé

Trois solutions possibles pour l'isolation des pieds droits :

- Contre-cloison / ossature métallique
- Isolation entre pieds droits et entre ossature bois
- Isolation entre ossature bois uniquement

★ E - Contre-cloison ossature métallique

Idem BAO existante (annexe configuration 3.3 / pieds droits)

★ F - Isolation entre pieds droits et entre ossature bois

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de cellulose /

fibre de bois / autre isolant biosourcé /

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W): Connu: Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Upied droit:

 $U_{pied\ droit} = U_c + \Delta U$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{plaque plâtre})$

m².K/W

★ G - Isolation entre ossature bois uniquement

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de cellulose /

fibre de bois / autre isolant biosourcé /

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Upied droit:

 $U_{pied\ droit} = U_c + \Delta U$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{plague plâtre})$

Risolant = Risolant, Rplaque_plâtre = 0.05 m².K/W, Rsi = Rse = 0.13 m².K/W, et $\Delta U = 0.02$

m².K/W

Suractérisation du plancher haut derrière pied droit

Idem BAO existante

♥ Caractérisation des Murs pignons

Il n'y a pas de spécificités thermiques « murs pignons ». Le coefficient de transmission surfacique de la pointe de pignon est pris égal au coefficient de transmission surfacique du mur sous-jacent

3.3.6 Configuration 3.4

♥ Caractérisation des rampants donnant sur l'extérieur

- ★ A pannes / chevrons ou chevrons autoporteurs + isolant en 1 ou 2 couches + couverture + plaque de plâtre sur ossature
- Type de charpente : Panne chevrons / chevrons autoporteurs
- Entraxe du chevronnage si charpente en chevrons autoporteurs (mm): 400 / 600
- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche/ fibre de bois / autre isolant
- Coefficient R total des 1 ou 2 couches d'isolant (m².K/W) :

Connu : Saisie manuelle directe de la valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme / Référence

commerciale

Par convention:

- la charpente est traditionnelle;

- l'entraxe des rails est égal à 600 mm;
- l'entraxe des chevrons sur pannes est égal à 600 mm;
- l'entraxe des pannes est égal à 1 500 mm;
- la densité de suspente est égale à 3 par m²;
- l'isolation est disposée en 2 couches entre les pannes et entre les chevrons.
- l'isolation est disposée entre les chevrons autoporteurs + doublage intérieur

Par convention, le coefficient de transmission surfacique global d'une toiture isolée par l'intérieur avec une isolation en 2 couches sous plaque de plâtre sur ossature est égal au coefficient surfacique en partie courante de la paroi diminué des ponts thermiques intégrés.

Calcul de Uplafond:

 $U_{plafond} = U_{c} + \Delta U$ avec :

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{parement_plafond})$

Risolant = Risolant, Rparement_plafond = 0.05 m².K/W, Rsi = 0.10 m².K/W, Rse = 0.04

m².K/W

 $\Delta U = 0.03 \text{ W/(m}^2.\text{K})$ si chevrons autoporteurs à entraxe 400 mm ou charpente panne/chevron

 $\Delta U = 0.02 \text{ W/(m}^2.\text{K})$ si chevrons autoporteurs à entraxe 600 mm

★ B - technique "sarking": parement de plafond + pare-vapeur éventuel + panneau isolant sarking + contre-bois + étanchéité complémentaire + couverture

Idem BAO existante

★ C - pannes + panneaux sandwichs supports de couverture + couverture

Idem BAO existante

★ D - pannes + caissons chevronnés supports de couverture + couverture

Idem BAO existante

♥ Caractérisation des Murs pignons

Il n'y a pas de spécificités thermiques « murs pignons ». Le coefficient de transmission surfacique de la pointe de pignon est pris égal au coefficient de transmission surfacique du mur sous-jacent

♥ Caractérisation des murs de façade niveau combles

Il n'y a pas de spécificités thermiques « murs pignons ». Le coefficient de transmission surfacique de la pointe de pignon est pris égal au coefficient de transmission surfacique du mur sous-jacent

3.3.7 Configuration 3.5

♥ Caractérisation des rampants donnant sur l'extérieur

- ★ A pannes / chevrons ou chevrons autoporteurs + isolant en 1 ou 2 couches + couverture + plaque de plâtre sur ossature
- Type de charpente : Panne chevrons / chevrons autoporteurs
- Entraxe du chevronnage si charpente en chevrons autoporteurs (mm) : 400 / 600
- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche/ fibre de bois / autre isolant
- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme / Référence

commerciale

Par convention:

- la charpente est traditionnelle;
- l'entraxe des rails est égal à 600 mm;
- l'entraxe des chevrons sur pannes est égal à 600 mm;
- l'entraxe des pannes est égal à 1 500 mm;
- la densité de suspente est égale à 3 par m²;
- l'isolation est disposée en 2 couches entre les pannes et entre les chevrons.
- l'isolation est disposée entre les chevrons autoporteurs + doublage intérieur

Par convention, le coefficient de transmission surfacique global d'une toiture isolée par l'intérieur avec une isolation en 2 couches sous plaque de plâtre sur ossature est égal au coefficient surfacique en partie courante de la paroi diminué des ponts thermiques intégrés.

Calcul de Uplafond:

 $U_{plafond} = U_{c} + \Delta U$ avec :

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{parement_plafond})$

 $R_{isolant} = R_{isolant}$, $R_{parement_plafond} = 0.05 \ m^2$.K/W, $R_{si} = 0.10 \ m^2$.K/W, $R_{se} = 0.04$

m².K/W

 $\Delta U = 0.03$ W/(m².K) si charpente panne/chevron ou chevrons autoporteurs à entraxe 400 mm

 $\Delta U = 0.02 \text{ W/(m}^2.\text{K})$ si charpente panne/chevron ou chevrons autoporteurs à entraxe 600 mm

Caractérisation du plafond horizontal combles

- <u>★ E solives/fermettes + isolant soufflé + plaque de plâtre sur ossature avec parement simple BA13 et entraxe 0.60 m</u>
- > Plancher haut (Toit en pente) / Léger

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de cellulose /

Autre isolant biosourcé

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Uplafond

 $U_{plafond} = U_{c} + \Delta U$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{plaque_plâtre})$

 $R_{isolant} = R_{isolant}$, $R_{plaque_pl\hat{a}tre} = 0.05$ m².K/W, $R_{si} = R_{se} = 0.10$ m².K/W, et $\Delta U = 0.02$

m².K/W

Par convention:

- l'entraxe des fermettes est égal à 0.60 m,
- l'entraxe des rails est égal à 0.60 m,
- la densité des suspentes est égale à 3/m²,
- le coefficient de transmission surfacique global d'un plancher haut isolé avec un isolant soufflé ou déroulé sur une plaque de plâtre de 13 mm avec entraxe des profilés de 0.60 m est égal au coefficient surfacique en partie courante de la paroi diminué des ponts thermiques intégrés.

★ F - solives/fermettes + isolant déroulé + plaque de plâtre sur ossature avec parement simple BA13 et entraxe 0.60 m

> Plancher haut (Toit en pente) / Léger

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche/ ouate de

cellulose/autre isolant biosourcé

- Type de pose : 1 seule couche / 2 couches croisées

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

a) Calcul de Uplafond : Dito ci-avant

Par convention:

- la surface de la paroi (toiture) séparant le local non chauffé de l'extérieur est égale à 1.3 fois la surface de la paroi (plancher haut) séparant le local non chauffé de l'intérieur.
- le coefficient surfacique équivalent de la paroi située entre le local non chauffé et l'extérieur est égal à 3 W/m².K (cas des combles faiblement ventilées).

 \triangleright b = 0.95.

🖔 Caractérisation des Murs pignons

Il n'y a pas de spécificités thermiques « murs pignons ». Le coefficient de transmission surfacique de la pointe de pignon est pris égal au coefficient de transmission surfacique du mur sous-iacent

🖔 Caractérisation des murs de façade niveau combles

Il n'y a pas de spécificités thermiques « murs pignons ». Le coefficient de transmission surfacique de la pointe de pignon est pris égal au coefficient de transmission surfacique du mur sous-jacent

3.3.8 Configuration 4

Toutes les configurations de la BAO existante sont supprimées et sont ajoutées les solutions suivantes :

★ A- Toiture terrasse chaude en bois

- Nature d'isolant au-dessus de l'élément porteur: Laine de roche / Polystyrène expansé / Polyuréthane

- Coefficient R de l'isolant au-dessus de l'élément porteur (m².K/W) :

Connu: Saisie manuelle directe de la valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

Calcul de Uplafond:

 $U_{plafond} = U_{c}$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{si} + R_{se} + R_{plaque de plâtre} + R_{panneau porteur})$ $R_{isolant} = R_{isolant}, R_{si} = 0.10 \text{ m}^2.\text{K/W}, R_{se} = 0.04 \text{ m}^2.\text{K/W}$

Rplaque de plâtre= 0.05 m².K/W Rpanneau porteur = 0.12 m².K/W

★ B - Toiture terrasse chaude en bois + isolant entre solives en sous-face

 Nature d'isolant au-dessus de l'élément porteur: Laine de roche / Polystyrène expansé / Polyuréthane

- Coefficient R de l'isolant au-dessus de l'élément porteur (m².K/W) :

Connu : Saisie manuelle directe de la valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

- Nature d'isolant entre solives: Laine de verre / Laine de roche/ ouate de cellulose / fibre de

bois / autre isolant biosourcé

- Coefficient R de l'isolant entre solives (m².K/W) :

Connu: Saisie manuelle directe de la valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

- Entraxe des solives (mm): 400 / 600

- Type de solive : Bois massif ou abouté / poutres en I

Message d'erreur : si R_{isolant dessus} < 2 x R_{isolant solives} alors risques de condensation dans la paroi

Calcul de Uplafond:

 $U_{plafond} = U_{c} + \Delta U$

avec:

Uc = 1 / (Risolant dessus + Risolant solives + Rsi + Rse+ Rplaque de plâtre + Rpanneau porteur)

 $R_{isolant\ dessus} = R_{isolant\ dessus},\ R_{isolant\ solives} = R_{isolant\ solives}$

 $R_{si} = 0.10 \text{ m}^2.\text{K/W}, R_{se} = 0.04 \text{ m}^2.\text{K/W}$

Rplaque de plâtre= 0.05 m².K/W Rpanneau porteur = 0.12 m².K/W

 $\Delta U = 0.01 \text{ W/(m}^2.\text{K})$ si solives massives ou BMA

 $\Delta U = 0.00 \text{ W/(m}^2\text{.K}) \text{ si solives en I}$

★ C - Toiture terrasse bois isolée intégralement sous l'élément porteur

- Nature d'isolant entre solives: Laine de verre / Laine de roche/ fibre de bois / autre isolant

biosourcé

- Coefficient R de l'isolant entre solives (m².K/W) :

Connu : Saisie manuelle directe de la valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

- Entraxe des solives (mm): 400 / 600

- Type de solive : Bois massif ou abouté / poutres en I

Calcul de Uplafond:

 $U_{platond} = U_{c} + \Delta U$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant \, solives} + R_{si} + R_{se} + R_{plaque \, de \, plâtre} + R_{panneau \, porteur})$

Risolant solives = Risolant solives

 $R_{si} = 0.10 \text{ m}^2.\text{K/W}, R_{se} = 0.04 \text{ m}^2.\text{K/W}$

Rplaque de plâtre= 0.05 m².K/W Rpanneau porteur = 0.12 m².K/W

 $\Delta U = 0.03 \text{ W/(m}^2\text{.K})$ si solives massives ou BMA à entraxe 400 mm

 $\Delta U = 0.02 \text{ W/(m}^2\text{.K})$ si solives massives ou BMA à entraxe 600 mm

 $\Delta U = 0.01 \text{ W/(m}^2\text{.K}) \text{ si solives en I}$

★ D - Toiture terrasse bois isolée intégralement sous l'élément porteur + isolant en sous-face

- Nature d'isolant entre solives: Laine de verre / Laine de roche/ fibre de bois / autre isolant

biosourcé

Coefficient R de l'isolant entre solives (m².K/W) :

Connu: Saisie manuelle directe de la valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

- Entraxe des solives (mm): 400 / 600

- Type de solive : Bois massif ou abouté / poutres en I

- Nature d'isolant en sous-face : Laine de verre / Laine de roche/ fibre de bois / autre

isolant biosourcé

Coefficient R de l'isolant en sous-face (m².K/W) :

Connu : Saisie manuelle directe de la valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

Message d'erreur : si Risolant solives < 2 x Risolant sous-face alors risques de condensation dans la paroi

Calcul de Uplafond:

 $U_{plafond} = U_{c} + \Delta U$

avec:

Uc = 1 / (Risolant solives + Rsi + Rse+ Rplaque de plâtre + Rpanneau porteur)

Risolant solives = Risolant solives; Risolant sous-face = Risolant sous-face

 $R_{si} = 0.10 \text{ m}^2.\text{K/W}, R_{se} = 0.04 \text{ m}^2.\text{K/W}$

Rplaque de plâtre= 0.05 m².K/W

 $R_{panneau porteur} = 0.12 \text{ m}^2.\text{K/W}$

 $\Delta U = 0.02 \text{ W/(m}^2\text{.K})$ si solives massives ou BMA à entraxe 400 mm

 ΔU = 0.01 W/(m².K) si solives massives ou BMA à entraxe 600 mm ou si solive

en I

3.3.9 Configuration 5

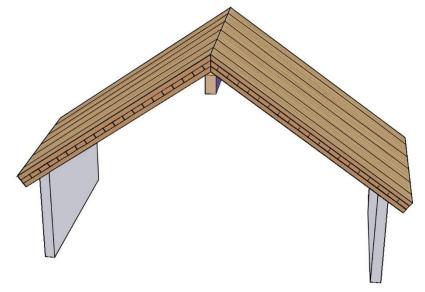
Idem configuration 3.4 / BAOBOIS

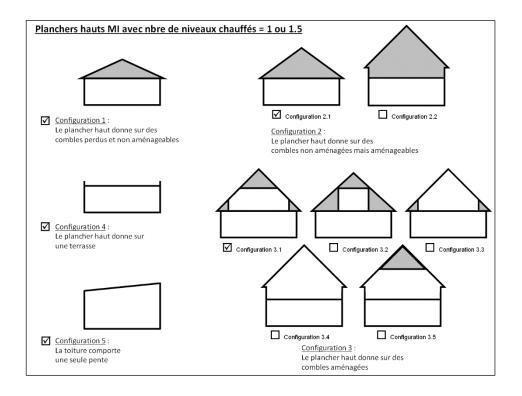
3.4 Cahier des charges « planchers hauts CLT »

3.4.1 Généralités

Les solutions avec CLT ci-dessous doivent être complémentaires des solutions Charpentes industrielles et traditionnelles pour les bâtiments dont les murs sont en CLT : Si mur en CLT alors toiture CLT ou Charpente industrielle / traditionnelle

Il n'y a pas de spécificités thermiques « murs pignons ». Le coefficient de transmission surfacique de la pointe de pignon est pris égal au coefficient de transmission surfacique du mur sous-jacent





3.4.2 Configuration 1

Non applicable avec du CLT

3.4.3 Configurations 2.1 et 2.2

Plancher CLT + isolant soufflé + plaque de plâtre sur ossature
 Plancher CLT + isolant déroulé + plaque de plâtre sur ossature

-- Epaisseur du CLT (mm) : 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Isolant soufflé ou déroulé au-dessus du plancher :

- Nature d'isolant : Laine de verre / Laine de roche / Ouate de

cellulose/autre isolant

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W): Connu: Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

Calcul de Uplafond:

 $U_{plafond} = U_{c}$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{CLT} + R_{si} + R_{se})$

 $R_{isolant} = R_{isolant}$, $R_{si} = R_{se} = 0.10 \text{ m}^2$.K/W

 $R_{CLT} = e_{CLT} / \lambda_{CLT}$

Et

 $\lambda_{CLT} = 0,11$ W/m.K pour le CLT Sapin et Epicéa $\lambda_{CLT} = 0,13$ W/m.K pour le CLT Douglas ou Pin

$\lambda_{CLT} = 0.18 \text{ W/m.K}$ pour le CLT Hêtre

Toutes les autres configurations existantes sont supprimées de la version « bois » de la BAO

3.4.4 Configuration 3.1

Non applicable avec du CLT

3.4.5 Configuration 3.2"

Non applicable avec du CLT

3.4.6 Configuration 3.3

Non applicable avec du CLT

3.4.7 Configuration 3.4

Technique "sarking" : CLT + pare-vapeur éventuel + isolant sarking + couverture

-- Epaisseur du CLT (mm) : 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Nature d'isolant de sarking : Laine de verre / Laine de roche / fibre de bois /

autre isolant

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W): Connu: Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

- Nombre de fixations de l'isolant par m² : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: 5,5

- Diamètre des fixations de l'isolant (mm) : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: 8 mm

Calcul de Uplafond:

 $U_{plafond} = U_c + n\chi$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{CLT} + R_{si} + R_{se})$

 $R_{isolant} = R_{isolant}, R_{si} = R_{se} = 0.10 \text{ m}^2.\text{K/W}$

 $R_{CLT} = e_{CLT} / \lambda_{CLT}$

οù

λclt = 0,11 W/m.K pour le CLT Sapin et Epicéa

 $\lambda_{CLT} = 0.13 \text{ W/m.K}$ pour le CLT Douglas ou Pin

 $\lambda_{CLT} = 0.18 \text{ W/m.K}$ pour le CLT Hêtre

et

n = nombre de fixation par m² de l'isolant de sarking

 χ = coefficient de transmission thermique ponctuel dû à la fixation et à prendre dans le tableau ci-dessous :

Coefficient χ en W/K dus à la fixation de									
l'isolant de type sarking									
Diamètre des fixations									
	5 mm 6 mm 7 mm 8 mm								
Risolant < 5 m ² .K/	0.005 0.005 0.006 0.007								
R _{isolant} ≥ 5 m ² .K/	$R_{isolant} \ge 5 \text{ m}^2.\text{K/} 0.003 0.004 0.004 0.005$								

🖔 Couverture sur ossature et isolant semi-rigide côté extérieur

-- Epaisseur du CLT (mm) : 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Nature d'isolant entre chevrons : Laine de verre / Laine de roche / fibre de bois

/autre isolant

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W): Connu: Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

- Entraxe de l'ossature support de l'isolant (m) : Connu : Saisie manuelle

directe de la valeur

Inconnu: 0,6 m

Calcul de Uplafond:

 $U_{platond} = U_c + \Psi_{os} / E_{os}$

avec:

 $U_c = 1 / (R_{isolant} + R_{CLT} + R_{si} + R_{se})$

 $R_{isolant} = R_{isolant}$, $R_{si} = R_{se} = 0.10 \text{ m}^2$.K/W

 $R_{CLT} = e_{CLT} / \lambda_{CLT}$

οù

λclt = 0,11 W/m.K pour le CLT Sapin et Epicéa

 $\lambda_{CLT} = 0.13 \text{ W/m.K}$ pour le CLT Douglas ou Pin

 $\lambda_{CLT} = 0.18 \text{ W/m.K}$ pour le CLT Hêtre

et

 $\Psi_{os} = 0.05 \text{ W/(m.K)}$

Eos = entraxe de l'ossature support d'isolant

♥ Toiture isolée par l'intérieur

-- Epaisseur du CLT (mm) : 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Nature d'isolant entre chevrons : Laine de verre / Laine de roche / fibre de bois

/autre isolant

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la

valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

Calcul de Uplafond:

```
\begin{array}{l} \text{Uplafond} = \text{U}_{\text{C}} + \Delta \text{U} \\ \text{avec}: \\ \text{U}_{\text{C}} = 1 \, / \, (\text{R}_{\text{isolant}} + \text{R}_{\text{CLT}} + \text{R}_{\text{plaque de plâtre}} + \text{R}_{\text{si}} + \text{R}_{\text{se}}) \\ \text{R}_{\text{isolant}} = \text{R}_{\text{isolant}}, \, \text{R}_{\text{si}} = \text{R}_{\text{se}} = 0.10 \, \text{m}^2.\text{K/W}, \, \text{R}_{\text{plaque de plâtre}} = 0.05 \, \text{m}^2.\text{K/W} \\ \text{R}_{\text{CLT}} = \text{e}_{\text{CLT}} \, / \lambda_{\text{CLT}} \\ \text{où} \\ \\ \lambda_{\text{CLT}} = 0,11 \, \text{W/m.K pour le CLT Sapin et Epicéa} \\ \lambda_{\text{CLT}} = 0,13 \, \text{W/m.K pour le CLT Douglas ou Pin} \\ \lambda_{\text{CLT}} = 0,18 \, \text{W/m.K pour le CLT Hêtre} \\ \\ \text{et} \qquad \Delta \text{U} = 0.01 \\ \\ \end{array}
```

Par convention:

- l'entraxe des rails est égal à 0.60 m,
- l'entraxe des suspentes est égal à 1,2 m,

3.4.8 Configuration 3.5

Non applicable avec du CLT

3.4.9 Configuration 4

♦ Toiture chaude

-- Epaisseur du CLT (mm) : 80 / 90 / 100 / 120 / 140

- Essence de bois : Sapin / Epicéa / Pin / Douglas / Hêtre

- Nature d'isolant support d'étanchéité : Laine de roche / Polystyrène expansé /

Polyuréthane / autre isolant

- Coefficient R de l'isolant (m².K/W) : Connu : Saisie manuelle directe de la valeur

Inconnu: Nom du fabricant / Nom de la gamme /

Référence commerciale

Calcul de Uplafond:

```
\begin{array}{l} U_{plafond} = U_c \\ avec: \\ U_c = 1 \, / \, (R_{isolant} + R_{CLT} + R_{si} + R_{se}) \\ R_{isolant} = R_{isolant}, \, R_{si} = 0.10 \,\, \text{m}^2.\text{K/W} \; ; \, R_{se} = 0.04 \,\, \text{m}^2.\text{K/W} \\ R_{CLT} = e_{CLT} \, / \! \lambda_{CLT} \\ où \\ \lambda_{CLT} = 0,11 \,\, \text{W/m.K} \; pour \, le \,\, CLT \,\, Sapin \,\, et \,\, Epicéa \\ \lambda_{CLT} = 0,13 \,\, \text{W/m.K} \; pour \,\, le \,\, CLT \,\, Douglas \,\, ou \,\, Pin \\ \lambda_{CLT} = 0,18 \,\, \text{W/m.K} \;\, pour \,\, le \,\, CLT \,\, Hêtre \\ \end{array}
```

3.4.10 Configuration 5

Idem configuration 3.4 (définition de paroi et calcul Up)

3.5 Cahier des charges « planchers intermédiaires bois »

3.5.1 Solivage Bois ou Poutre en I

♦ Avec revêtement de sol seul

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

🔖 Avec chape humide + revêtement de sol

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

Chape humide: Ep. \geq 50 mm / Ep. < 50 mm (si < 50mm : non

conforme)

⋄ Avec chape sèche + revêtement de sol

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moguette ép. < 6 mm / moguette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

Chape sèche : Ep. ≥ 25 mm / Ep. < 25 mm

Sous couche : Ep. \geq 4 cm avec granulats \geq 600 kg/m3 en sous-couche

/ sans granulats en sous-couche ou granulats < 600

kg/m3 en sous-couche ou ép. < 4 cm

♦ Plafond (sous-face du plancher)

Type de revêtement de plafond Aucun (solivage apparent) / BA 13 / 2 BA13 / lambris ou panneau bois

3.5.2 Plancher CLT

♦ Avec revêtement de sol seul

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

🖔 Avec chape humide + revêtement de sol

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moquette ép. < 6 mm / moquette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

Chape humide: Ep. \geq 50 mm / Ep. < 50 mm (si < 50mm : non

conforme)

🦴 Avec chape sèche + revêtement de sol

Revêtement de sol : parquet bois (massif ou contrecollé) / parquet stratifié /

carrelage / moguette ép. < 6 mm / moguette ép. ≥ 6

mm, sol PVC

Chape sèche : Ep. ≥ 25 mm / Ep. < 25 mm

Sous couche : Ep. \geq 4 cm avec granulats \geq 600 kg/m3 en sous-couche

/ sans granulats en sous-couche ou granulats < 600

kg/m3 en sous-couche ou ép. < 4 cm

♥ Plafond (sous-face du plancher)

Type de revêtement de plafond Aucun (CLT apparent) / BA 13 / 2 BA13 / lambris ou panneau bois.

3.6 Cahier des charges « ponts thermiques de liaison »

3.6.1 Introduction

Le présent cahier des charges détaille les hypothèses retenues pour la définition des ponts thermiques de liaisons. Les valeurs des coefficients de transmission thermique linéique associées aux différentes liaisons sont données en annexe du présent document

3.6.2 Plancher bas / mur extérieur Plancher bas / mur extérieur ossature bois

Hypothèses:

- Les valeurs utilisées sont issues des Règles Th-U fascicule 5/5 et du Projet modificatif du fascicule 5/5 ponts thermiques de liaison – Parois à ossature en bois
- Faute de valeur appropriée pour les planchers sur terre-plein avec dallage, isolant en partie courante sous dallage et isolant sous chape flottante, ceux-ci sont assimilés à des planchers sur terre-plein avec dallage et isolant sous chape flottante.
- Faute de valeur appropriée pour les planchers à entrevous en bois avec dalle de compression et isolant sous chape flottante, ceux-ci sont assimilés à des

planchers à entrevous en béton avec dalle de compression et isolant sous chape flottante.

- Faute de valeur appropriée pour les planchers à entrevous en matériau de synthèse avec dalle de compression et isolant sous chape flottante, ceux-ci sont assimilés à des planchers à entrevous en béton avec dalle de compression et isolant sous chape flottante.
- Faute de valeur appropriée pour les planchers à entrevous en polystyrène expansé avec dalle de compression et isolant sous chape flottante, ceux-ci sont assimilés à des planchers à entrevous en béton avec dalle de compression et isolant sous chape flottante.
- Pour les planchers à entrevous en polystyrène expansé avec dalle de compression, aucune valeur n'est disponible pour la mise en place de rupteurs thermiques. De ce fait, les valeurs fournies ne tiennent pas compte de la présence éventuelle de rupteurs thermiques. Dans la version "Bois" de la BAO il faudrait supprimer la question portant sur la présence de rupteurs thermiques.
- Faute de valeur appropriée pour les planchers à entrevous en terre cuite avec dalle de compression et isolant sous chape flottante, ceux-ci sont assimilés à des planchers à entrevous en béton avec dalle de compression et isolant sous chape flottante.

♥ Plancher bas / mur extérieur CLT

Hypothèses:

- Les valeurs utilisées sont issues du Guide RAGE Panneaux massifs contrecollés.
- Les valeurs retenues sont celles données pour des planchers bas CLT avec épaisseur des panneaux égale à 100 mm et résistance thermique surfacique du plancher égale à 5 m².K/W.
- Les valeurs retenues sont celles données pour des murs CLT avec épaisseur des panneaux égale à 70 mm et résistance thermique surfacique du plancher égale à 5 m².K/W.
- Les valeurs retenues pour les liaisons avec les planchers lourds sur vide sanitaire ou sous-sol avec isolant sous chape sont celles données dans le *Guide RAGE* pour une dalle béton d'épaisseur 200 mm avec une résistance thermique surfacique du plancher égale à 5 m².K/W et une isolation sous chape.

3.6.3 Plancher bas / mur intérieur

🦴 Plancher bas / mur intérieur ossature bois

Hypothèses:

 Les murs porteurs à ossature bois intérieurs ont une épaisseur forfaitaire de 95mm.

- Les valeurs utilisées sont issues des Règles Th-U fascicule 5/5 et du Projet modificatif du fascicule 5/5 ponts thermiques de liaison – Parois à ossature en bois
- Faute de valeur appropriée pour les planchers sur terre-plein avec dallage, isolant en partie courante sous dallage et isolant sous chape flottante, ceux-ci sont assimilés à des planchers sur terre-plein avec dallage et isolant sous chape flottante.
- Faute de valeur appropriée pour les planchers à entrevous en bois avec dalle de compression et isolant sous chape flottante, ceux-ci sont assimilés à des planchers à entrevous en béton avec dalle de compression et isolant sous chape flottante.
- Faute de valeur appropriée pour les planchers à entrevous en matériau de synthèse avec dalle de compression et isolant sous chape flottante, ceux-ci sont assimilés à des planchers à entrevous en béton avec dalle de compression et isolant sous chape flottante.
- Faute de valeur appropriée pour les planchers à entrevous en polystyrène expansé avec dalle de compression et isolant sous chape flottante, ceux-ci sont assimilés à des planchers à entrevous en béton avec dalle de compression et isolant sous chape flottante.
- Pour les planchers à entrevous en polystyrène expansé avec dalle de compression, aucune valeur n'est disponible pour la mise en place de rupteurs thermiques. De ce fait, les valeurs fournies ne tiennent pas compte de la présence éventuelle de rupteurs thermiques. Dans la version "Bois" de la BAO il faudrait supprimer la question portant sur la présence de rupteurs thermiques.
- Faute de valeur appropriée pour les planchers à entrevous en terre cuite avec dalle de compression et isolant sous chape flottante, ceux-ci sont assimilés à des planchers à entrevous en béton avec dalle de compression et isolant sous chape flottante.

3.6.4 Mur extérieur / mur extérieur

♥ Ossature bois : mur extérieur / mur extérieur en angle sortant Hypothèses :

- Les valeurs utilisées sont issues des Règles Th-U fascicule 5/5 et du Projet modificatif du fascicule 5/5 ponts thermiques de liaison – Parois à ossature en bois
- Si les angles sont constitués par deux parois différentes, de manière conservatrice, la valeur du pont thermique retenue est celle de la paroi la plus défavorable

Source bois : mur extérieur / mur extérieur en angle rentrant Hypothèses :

- Les valeurs utilisées sont issues des Règles Th-U fascicule 5/5 et du Projet modificatif du fascicule 5/5 ponts thermiques de liaison – Parois à ossature en bois
- Si les angles sont constitués par deux parois différentes, de manière conservatrice, la valeur du pont thermique retenue est celle de la paroi la plus défavorable

∜ CLT : mur extérieur / mur extérieur en angle sortant Hypothèses :

- Les valeurs utilisées sont issues du *Guide RAGE Panneaux massifs* contrecollés.
- Si les angles sont constitués par deux parois différentes, de manière conservatrice, la valeur du pont thermique retenue est celle de la paroi la plus défavorable
- Les valeurs retenues sont celles données pour des murs CLT avec épaisseur des panneaux égale à 70 mm et résistance thermique surfacique du mur égale à 5 m².K/W.

⇔ CLT : mur extérieur / mur extérieur en angle rentrant Hypothèses :

- Les valeurs utilisées sont issues du *Guide RAGE Panneaux massifs* contrecollés.
- Si les angles sont constitués par deux parois différentes, de manière conservatrice, la valeur du pont thermique retenue est celle de la paroi la plus défavorable
- Les valeurs retenues sont celles données pour des murs CLT avec épaisseur des panneaux égale à 70 mm et résistance thermique surfacique du mur égale à 5 m².K/W.

3.6.5 Mur extérieur / mur intérieur

∜ Ossature bois : mur extérieur / mur intérieur Hypothèses :

- Les valeurs utilisées sont issues des Règles Th-U fascicule 5/5 et du Projet modificatif du fascicule 5/5 ponts thermiques de liaison – Parois à ossature en bois
- L'épaisseur des murs porteurs intérieurs est prise égale à 95 mm et ils sont considérés isolés.

SCLT : mur extérieur / mur intérieur

Hypothèses:

- Les valeurs utilisées sont issues du *Guide RAGE Panneaux massifs* contrecollés.

 Les valeurs retenues sont celles données pour des murs CLT avec épaisseur des panneaux égale à 70 mm et résistance thermique surfacique du mur égale à 5 m².K/W. Le mur de refend intérieur n'est pas isolé.

3.6.6 Mur extérieur / menuiseries extérieures * Mur extérieur à ossature bois / menuiseries extérieures Hypothèses :

- Les valeurs utilisées sont issues du Guide RAGE Intégration des menuiseries extérieures dans les murs à ossature bois.
- Les valeurs de ponts thermiques retenues sont de manière conservatrice celles qui correspondent à la menuiserie la plus performante, ce qui crée un pont thermique de liaison plus important.

♥ Mur extérieur CLT / menuiseries extérieures Hypothèses :

- Les valeurs utilisées sont issues du Guide RAGE Panneaux massifs contrecollés.
- Ce document ne fait pas de différence entre la pose de la menuiserie en tunnel et la pose en applique intérieure.
- Les valeurs retenues sont celles données pour des murs CLT avec épaisseur des panneaux égale à 75 mm et recalculées (interpolation linéaire) pour une résistance thermique surfacique du mur égale à 5 m².K/W.

3.6.7 Plancher intermédiaire / mur extérieur Plancher intermédiaire / mur extérieur ossature bois Hypothèses :

- Les valeurs utilisées sont issues des Règles Th-U fascicule 5/5 et du Projet modificatif du fascicule 5/5 ponts thermiques de liaison Parois à ossatures en bois.
- Les valeurs retenues sont celles données pour des planchers à solives d'épaisseur 75 mm, de largeur 220 mm et avec 100 mm d'isolant entre solives.

♥ Plancher intermédiaire / mur extérieur CLT Hypothèses :

- Les valeurs utilisées sont issues du Guide RAGE Panneaux massifs bois contrecollés.
- Les valeurs retenues sont celles données pour des planchers intermédiaires CLT avec épaisseur des panneaux égale à 100 mm.
- Les valeurs retenues sont celles données pour des murs CLT avec épaisseur des panneaux égale à 70 mm et résistance thermique surfacique du plancher égale à 5 m².K/W.

3.6.8 Plancher haut / mur extérieur

Notes:

- Dans le fichier en annexe de ce document, CNA signifie Combles Non Aménagés et CA signifie Combles Aménagés.
- Pour les combles non aménagés les coefficients de transmission thermique sont égaux pour les façades et pignons.
- Pour les combles aménagés une distinction est faite entre le coefficient de transmission thermique en façade bas de pente, en façade bas de pied droit, en pignon bas (liaison entre plancher bas des combles et mur pignon) et en pignon haut (liaison entre rampant et mur pignon).
- Pour les configurations de combles aménagés 3.4 et 3.5 un pied droit et toujours présent. La pente ne se prolonge pas jusqu'à la façade.
- Pour les toitures à une seule pente les coefficients de transmission thermique sont égaux pour les façades et pignons.

Plancher haut / mur extérieur ossature bois : Combles non aménagés

Hypothèses:

- Les valeurs utilisées sont issues des Règles Th-U fascicule 5/5 et du Projet modificatif du fascicule 5/5 ponts thermiques de liaison Parois à ossatures en bois.
- Pour les combles perdus et non aménageables, les valeurs retenues sont celles données pour une couche d'isolant d'épaisseur 200 mm disposée entre solives de section 36*120 mm. Il s'agit de la configuration Ph4 selon les Règles Th-U fascicule 5/5.
- Pour les configurations 2.1 et 2.2 des combles non aménagés et aménageables (isolant posé sur plancher bois), aucune valeur n'est donnée dans les *Règles Th-U fascicule 5/5*. Les valeurs retenues sont donc celles relatives à un plancher léger à entraits porteurs de section 36*200 mm isolé entre entraits (configuration Ph3a selon les *Règles Th-U fascicule 5/5*).
- Pour les configurations 2.3 et 2.4 des combles non aménagés et aménageables (isolant posé sur plancher bois + complément d'isolant entre solives), les valeurs retenues sont celles données dans les *Règles Th-U fascicule 5/5* pour un plancher léger à entraits non porteurs de section 36*150 mm avec isolant d'épaisseur 140 mm entre entraits et isolant complémentaire d'épaisseur 100 mm en partie supérieure (configuration Ph4c).

Plancher haut / mur extérieur ossature bois : Combles aménagés Façade bas de pente

Hypothèses:

- Pour les configurations 3.1, 3.2 et 3.3, le plancher derrière le pied droit est considéré isolé (200 mm d'isolant) entre solives de section 36*200 mm (configuration Ph3a selon les *Règles Th-U fascicule 5/5*). Dans le cas où le type de pose est « 2 couches croisées », une couche complémentaire d'isolant d'épaisseur 100 mm est considérée sous les solives. L'épaisseur de la couche d'isolant entre solives est alors de 140 mm (configuration Ph3b selon les *Règles Th-U fascicule 5/5*).

- Pour les configurations 3.4 et 3.5, le mur façade au niveau des combles est considéré de composition identique au mur de façade du niveau inférieur.
- Pour les configurations 3.4 A1 et 3.5 A1, les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique en bas de pente sont celles données dans les Règles Th-U fascicule 5/5 pour des pannes de section 75*250 mm avec une couche d'isolant entre pannes d'épaisseur 200 mm et une couche complémentaire entre chevrons. L'entraxe des pannes est considéré égal à 1.5 m.
- Pour les configurations 3.4 A2 et 3.5 A2, les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique sont celles données dans les *Règles Th-U fascicule 5/5* pour une charpente traditionnelle (pannes et chevrons) avec isolation entre pannes et chevrons (configuration Ti1V3). Il s'agit de la configuration le plus proche. Dans les *Règles Th-U fascicule 5/5*, aucune valeur n'est donnée pour les chevrons autoporteurs reposant directement sur le mur extérieur.

Plancher haut / mur extérieur ossature bois : Combles aménagés Façade bas de pied droit

Hypothèses:

- Le mur façade au niveau des combles est considéré de même composition que la partie basse du mur.
- Ces ponts thermiques sont valables pour les configurations de planchers hauts 3.4 et 3.5
- Quelle que soit la configuration, les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique en bas de pied droit sont celles données dans les Règles Th-U fascicule 5/5 pour une liaison entre mur extérieur et plancher intermédiaire. Le plancher intermédiaire est considéré léger à solives massives de section 50*220 mm avec un isolant d'épaisseur 100 mm entre solives (configuration Pli1).

Plancher haut / mur extérieur ossature bois : Combles aménagés Pignon bas

NOTES:

- La liaison pignon bas correspond à la liaison entre le plancher bas des combles et le mur pignon.
- Le mur pignon au niveau des combles est considéré de même composition que la partie basse du mur.

Hypothèses:

- Les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique sont celles données dans les *Règles Th-U fascicule 5/5* pour une liaison entre plancher intermédiaire léger avec solives 50*220 mm et isolant d'épaisseur 100 mm entre solives (configuration Pli1 selon les *Règles Th-U fascicule 5/5*) et mur extérieur.

Plancher haut / mur extérieur ossature bois : Combles aménagés Pignon haut

NOTES:

- La liaison pignon haut correspond à la liaison entre le rampant de toiture et le mur pignon.
- Le mur pignon au niveau des combles est considéré de même composition que la partie basse du mur.
- Il n'y a pas de pont thermique « pignon haut » pour la configuration 3.2

Hypothèses:

- Pour les configurations 3.1, 3.3, 3.4 et 3.5 A1, les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique sont celles données dans les Règles Th-U fascicule 5/5 pour des pannes de largeur 75 mm
- Pour les configurations 3.1, 3.3, 3.4 et 3.5 A2, les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique sont celles données dans les *Règles Th-U fascicule 5/5* pour un pignon débordant, des chevrons de section 36*147 mm et un débordement d'une longueur de 600 mm (cas le plus défavorable).
- Les configurations 3.3 et 3.4 B, C et D sont assimilées à des compositions avec chevrons autoporteurs et isolation entre chevrons uniquement. Le cas le plus défavorable selon les Règles Th-U fascicule 5/5 est retenu (débordement d'une longueur de 600 mm, chevrons de section 36*147 mm et isolant d'épaisseur 200 mm).

♥ Plancher haut / mur extérieur ossature bois : Toiture à 1 seule pente

NOTE:

- Pour la configuration 4.A aucune valeur de pont thermique de liaison n'est disponible.

Hypothèses:

- Pour la configuration 4.B les valeurs retenues sont celles issues des *Règles Th-U fascicule 5/5* pour des solives de section 50*200 avec une épaisseur d'isolant entre solive de 120 mm.
- Pour la configuration 4.C les valeurs retenues sont celles issues des *Règles Th-U fascicule 5/5* pour un plancher léger isolé (200 mm d'isolant) entre entraits porteurs de section 36*200 mm (configuration Ph3a selon les *Règles Th-U fascicule 5/5*).
- Pour la configuration 4.D les valeurs retenues sont celles issues des Règles Th-U fascicule 5/5 pour un plancher léger isolé (140 mm d'isolant) entre entraits porteurs de section 36*200 mm avec isolant complémentaire d'épaisseur 100 mm en sous face (configuration Ph3b selon les Règles Th-U fascicule 5/5).

♥ Plancher haut CLT / mur extérieur CLT : Combles non aménagés NOTE :

- Seules les configurations de combles non aménagés mais aménageables sont applicables avec les planchers hauts CLT

Hypothèses:

- Les configurations 2.1 et 2.2 sont assimilées à des toitures terrasses. Les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique sont celles données dans le *Guide RAGE : Panneaux massifs bois contrecollés* pour un panneau CLT en plancher haut d'épaisseur 250 mm et un panneau CLT en mur d'épaisseur 70 mm. Les résistances thermiques considérées pour les parois sont 7 m².K/W et 5 m².K/W respectivement pour le plancher haut et le mur.

Plancher haut tradi et fermettes / mur extérieur CLT : Combles non aménagés

NOTE:

- Aucune donnée n'est disponible pour les planchers hauts traditionnels et fermettes sur mur CLT.

Plancher haut CLT / mur extérieur CLT : Combles aménagés – Façade bas de pente

NOTE:

- Le mur façade au niveau des combles est considéré de composition identique au mur de façade du niveau inférieur.

Hypothèses:

- Les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique sont celles données dans le *Guide RAGE : Panneaux massifs bois contrecollés* pour un panneau CLT en plancher haut d'épaisseur 250 mm et un panneau CLT en mur d'épaisseur 70 mm. Les résistances thermiques considérées pour les parois sont 7 m².K/W et 5 m².K/W respectivement pour le plancher haut et le mur.

♥ Plancher haut tradi et fermettes / mur extérieur CLT : Combles aménagés – Façade bas de pente

NOTE:

 Aucune donnée n'est disponible pour les planchers hauts traditionnels et fermettes sur mur CLT

Plancher haut CLT / mur extérieur CLT : Combles aménagés – Façade bas de pied droit

NOTE:

- Le mur façade au niveau des combles est considéré de même composition que la partie basse du mur.

Hypothèses:

- Quelle que soit la configuration, les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique en bas de pied droit sont celles données dans le Guide RAGE: Panneaux massifs bois contrecollés pour une liaison entre

plancher intermédiaire et mur extérieur. Le mur est considéré composé d'un panneau CLT d'épaisseur 70 mm. Sa résistance thermique est prise égale à 5 m².K/W. L'épaisseur du panneau CLT composant le plancher bas des combles est considérée égale à 250 mm.

Plancher haut tradi et fermettes / mur extérieur CLT : Combles aménagés – Façade bas de pied droit

NOTE:

- Le mur façade au niveau des combles est considéré de même composition que la partie basse du mur.
- Les coefficients de transmission thermique pour cette liaison sont égaux à ceux donnés pour les planchers hauts CLT puisque pour l'ensemble de ces configurations les pieds droits sont identiques tout comme le plancher bas des combles.

Hypothèses:

- Quelle que soit la configuration, les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique en bas de pied droit sont celles données dans le Guide RAGE: Panneaux massifs bois contrecollés pour une liaison entre plancher intermédiaire et mur extérieur. Le mur est considéré composé d'un panneau CLT d'épaisseur 70 mm. Sa résistance thermique est prise égale à 5 m².K/W. L'épaisseur du panneau CLT composant le plancher bas des combles est considérée égale à 250 mm.

Plancher haut CLT / mur extérieur CLT: Combles aménagés – Pignon bas

NOTES:

- La liaison pignon bas correspond à la liaison entre le plancher bas des combles et le mur pignon.
- Le mur pignon au niveau des combles est considéré de même composition que la partie basse du mur.

Hypothèses:

- Quelle que soit la configuration, les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique en bas de pied droit sont celles données dans le Guide RAGE: Panneaux massifs bois contrecollés pour une liaison entre plancher intermédiaire et mur extérieur. Le mur est considéré composé d'un panneau CLT d'épaisseur 70 mm. Sa résistance thermique est prise égale à 5 m².K/W. L'épaisseur du panneau CLT composant le plancher bas des combles est considérée égale à 250 mm.

Plancher haut tradi et fermettes / mur extérieur CLT : Combles aménagés – Pignon bas

NOTES:

- La liaison pignon bas correspond à la liaison entre le plancher bas des combles et le mur pignon.
- Le mur pignon au niveau des combles est considéré de même composition que la partie basse du mur.

 Les coefficients de transmission thermique pour cette liaison sont égaux à ceux donnés pour les planchers hauts CLT puisque pour l'ensemble de ces configurations les murs pignons au niveau des combles sont identiques tout comme le plancher bas des combles.

Hypothèses:

- Quelle que soit la configuration, les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique en bas de pied droit sont celles données dans le Guide RAGE: Panneaux massifs bois contrecollés pour une liaison entre plancher intermédiaire et mur extérieur. Le mur est considéré composé d'un panneau CLT d'épaisseur 70 mm. Sa résistance thermique est prise égale à 5 m².K/W. L'épaisseur du panneau CLT composant le plancher bas des combles est considérée égale à 250 mm.

Plancher haut CLT / mur extérieur CLT : Combles aménagés – Pignon haut

NOTE:

- La liaison pignon haut correspond à la liaison entre le rampant de toiture et le mur pignon.
- Le mur pignon au niveau des combles est considéré de même composition que la partie basse du mur.
- Pour les toitures CLT inclinées les coefficients de transmission thermique au niveau du « pignon haut » sont identiques à ceux au niveau du bas de pente de la façade.

Hypothèses:

Les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique sont celles données dans le *Guide RAGE*: Panneaux massifs bois contrecollés pour un panneau CLT en plancher haut d'épaisseur 250 mm et un panneau CLT en mur d'épaisseur 70 mm. Les résistances thermiques considérées pour les parois sont 7 m².K/W et 5 m².K/W respectivement pour le plancher haut et le mur.

Plancher haut tradi et fermettes / mur extérieur CLT : Combles aménagés – Pignon haut

NOTE:

 Aucune donnée n'est disponible pour les planchers hauts traditionnels et fermettes sur mur CLT

♥ Plancher haut CLT / mur extérieur CLT : Toiture à 1 seule pente Hypothèses :

- Les valeurs retenues pour les coefficients de transmission thermique sont celles données dans le *Guide RAGE*: Panneaux massifs bois contrecollés pour une liaison entre toiture terrasse et mur.
- Les épaisseurs considérées pour les panneaux CLT composant la toiture et le mur sont respectivement égales à 250 mm et 70 mm. Les résistances

thermiques considérées pour la toiture et le mur sont respectivement égales à 7 m².K/W et 5 m².K/W.

3.6.9 Mur intérieur / plancher haut

NOTE:

Au vu des configurations constructives retenues, cette liaison ne pourra se rencontrer que pour les configurations de toiture de type 2.1 ; 2.2 ; 4 et 5.

♥ Ossature bois : mur intérieur / plancher haut Hypothèses :

- Les valeurs utilisées sont issues des Règles Th-U fascicule 5/5 et du Projet modificatif du fascicule 5/5 ponts thermiques de liaison – Parois à ossature en bois
- L'épaisseur des murs porteurs intérieurs est prise égale à 95 mm et ils sont considérés isolés.

♥ CLT: mur extérieur / mur intérieur Hypothèses:

- Les valeurs utilisées sont issues du *Guide RAGE Panneaux massifs* contrecollés.
- Les valeurs retenues sont celles données pour des murs CLT avec épaisseur des panneaux égale à 70 mm et résistance thermique surfacique du mur égale à 5 m².K/W. Le mur de refend intérieur n'est pas isolé.

3.6.10 Plancher haut / plancher haut

NOTES:

- Il s'agit du pont thermique au niveau du faitage.
- Ce type de pont thermique est valable uniquement pour les configurations 3.3 et 3.4.
- Seules les charpentes à chevrons autoporteurs ou en caissons chevronnés sont concernées par ce pont thermique.

Hypothèses:

 La valeur la plus défavorable donnée dans les Règles Th-U fascicule 5/5 est retenue.

3.6.11 REFERENCES

CSTB, RT 2012 – Règles Th-U fascicule 5/5 : Ponts thermique, 2012

F. LEGUILLON – Projet modificatif du fascicule 5/5 – Ponts thermiques de liaison, 2013

Programme RAGE 2012 – Guide: Panneaux massifs bois contrecollés, 2014

Programme RAGE 2012 – Guide : Intégration des menuiseries extérieures dans les parois à ossature bois, 2015

3.7 Cahier des charges « thermique d'été »

3.7.1 Définitions

Les définitions données en suivant permettent une meilleure compréhension de la présente annexe du cahier des charges.

- $A_{niv}[m^2]$: Surface utile du niveau étudié en retenant les surfaces habitables pour les logements (seules les parties chauffées au sens des Th-C sont à prendre en compte)
- $A_{b\hat{a}t}$ [m^2]: Surface utile du bâtiment en retenant les surfaces habitables pour les logements (seules les parties chauffées au sens des Th-C sont à prendre en compte) $A_{b\hat{a}t} = \sum A_{niv}$
- $C_m[kJ/K]$: Capacité thermique quotidienne (pour une sollicitation en température de période 24 heures)
- A_m [m^2]: Surface d'échange équivalente des parois lourdes avec l'ambiance
- $C_{ms}[kJ/K]$: Capacité thermique séquentielle (pour une sollicitation en température de période 12 jours)

3.7.2 Introduction

La caractérisation de l'inertie thermique d'un bâtiment est nécessaire à la vérification de l'exigence sur le confort estival selon la RT 2012. La méthode Th-E permet de calculer la Température intérieure conventionnelle Tic qui ne doit pas excéder une température de référence :

$$Tic \leq Tic_{réf}$$

L'objectif de cette annexe du cahier des charges est de présenter les étapes à suivre pour envoyer au moteur de calcul de la RT2012 les classes d'inertie quotidienne et séguentielle nécessaires à la vérification du confort d'été.

Dans ce document les données d'entrées nécessaires à la détermination des classes d'inertie sont définies. Ensuite, la classification des parois du bâtiment au sens de la méthode forfaitaire des règles Th-I est présentée. Les étapes à suivre pour l'identification des classes d'inertie quotidienne et séquentielle sont alors définies. A titre informatif, la méthode de détermination des valeurs des paramètres d'inertie utilisée par le moteur de calcul est détaillée. Un graphe récapitulatif est donné à la fin de cette section.

3.7.3 Données d'entrée

Les données d'entrée suivantes sont nécessaires à la caractérisation de l'inertie :

- Composition du plancher bas du bâtiment
- Composition du plancher intermédiaire (si le R+1 existe)

3.7.4 Détermination de la classification des parois L'inertie thermique du bâtiment est caractérisée selon la méthode forfaitaire proposée par les règles Th-I de la RT 2012. Cette méthode impose de classifier les

différentes parois (plancher bas, plancher haut et parois verticales) pour chaque niveau du bâtiment. Ces typologies de parois peuvent être considérées comme « Lourdes » ou « Légères ».

A la fin de cette étape les sorties sont :

- Classification du plancher bas du RDC
- Classification du plancher haut du RDC
- Classification des parois verticales du RDC
- Classification du plancher bas du R+1 (si le niveau existe)
- Classification du plancher haut du R+1 (si le niveau existe)
- Classification des parois verticales du R+1 (si le niveau existe)

♥ PAROIS VERTICALES:

Le revêtement intérieur des murs extérieurs peut être réalisé à partir d'un parement bois d'une épaisseur d'au moins 18 mm ou bien d'une ou deux plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur.

Pour le cloisonnement intérieur, une composition à ossature métallique avec isolant en âme et plaque de plâtre 13 mm sur les deux faces est considérée.

Les compositions de paroi que l'utilisateur est libre de choisir sont données dans l'annexe 1 « Murs extérieurs en bois » du cahier des charges.

Quelle que soit la composition choisie, vu les revêtements intérieurs possibles et le type de cloisonnement, les parois verticales seront forcément considérées comme « Légères ».

♥ PLANCHER BAS:

Différents types de revêtement de sol sont laissés au choix de l'utilisateur. L'effet thermique¹ de ceux-ci a une importance quant à la qualification de l'inertie apportée par le plancher. Le tableau suivant présente les différents revêtements et leur effet thermique :

Tableau 1 : Caractérisation de l'effet thermique des différents revêtements de sol admis

Type de revêtement	Effet thermique	Commentaire
Parquet bois (massif ou contrecollé) Avec		Car masse volumique < 900 kg/m³ quel que soit le type de bois, conductivité thermique comprise entre 0.11 W/(m.K) et 0.29 W/(m.K) et épaisseur toujours > 6 mm
Parquet stratifié	Avec	Idem Parquet bois
Carrelage	Sans	Car masse volumique prise égale à 2300 kg/m ³
Moquette épaisseur < 6mm	Avec	Car masse volumique prise égale à 200 kg/m³ et conductivité thermique à 0.06 W/(m.K). L'épaisseur est toujours considérée supérieure à 2 mm

 $^{^1}$ Revêtement sans effet thermique : revêtement qui soit possède une masse volumique supérieure à 900 kg/m 3 soit présente une résistance thermique inférieure à 0.02 m 2 .K/W

B.A.O.-BOIS

Moquette épaisseur ≥ 6mm	Avec	Car masse volumique prise égale à 200 kg/m³ et conductivité thermique à 0.06 W/(m.K)
Sol PVC	Sans	Car masse volumique prise égale à 1200 kg/m³

Si l'une des cases suivantes peut être cochée alors le plancher bas du niveau étudié peut être considéré comme "Lourd".

☐ Il s'agit de l'une des compositions suivantes de plancher bas proposées dans l'outil BAO actuel :

- Sur terre-plein Isolant-Dallage avec épaisseur dallage non renseignée par l'utilisateur (12 cm par défaut) ou si celle-ci est ≥ 10 cm
- Sur vide sanitaire ou sous-sol Entrevous polystyrène expansé-Dalle de compression (épaisseur par défaut de la dalle de compression : 5 cm)
- N'importe quel type de plancher avec chape flottante et un revêtement sans effet thermique (épaisseur par défaut de la chape flottante : 5 cm)

☐ Il s'agit de l'une des compositions suivantes de plancher bas proposées dans l'annexe 2 « Planchers bas en bois sur vide sanitaire » du cahier des charges :

- Solivage bois avec chape humide épaisseur ≥ 5 cm et revêtement de sol sans effet thermique
- Solivage poutre en l avec chape humide épaisseur ≥ 5 cm et revêtement de sol sans effet thermique
- Dalle CLT isolée par le dessus avec chape humide épaisseur ≥ 5 cm et revêtement de sol sans effet thermique
- Dalle CLT isolée en sous face avec chape humide épaisseur ≥ 5 cm et revêtement de sol sans effet thermique

☐ Il s'agit de l'une des compositions de plancher intermédiaire suivantes proposées dans l'annexe 3 « Planchers intermédiaires en bois » du cahier des charges :

- Solivage bois ou poutre en l avec chape humide épaisseur ≥ 5 cm et revêtement de sol sans effet thermique
- Plancher CLT avec chape humide épaisseur ≥ 5 cm et revêtement de sol sans effet thermique

♥ PLANCHER HAUT:

Pour les planchers intermédiaires, il est possible de ne pas avoir de plafond (solivage bois ou CLT apparent), une ou deux plaques de plâtre ou encore un parement bois d'une épaisseur d'au moins 18 mm.

Pour les sous faces des toitures, les compositions considérées sont celles de l'outil BAO existant.

D'après la méthode forfaitaire et en considérant les compositions proposées, le plancher haut de chaque niveau du bâtiment sera dans tous les cas considéré comme « Léger ».

3.7.5 Détermination des classes d'inertie quotidienne et séquentielle

La classification des parois précédemment définie est utilisée pour déterminer les classes d'inertie du bâtiment. La méthode forfaitaire proposée par les règles Th-I est employée. Ces classes sont des données d'entrée de la méthode Th-E qui permet la vérification selon la RT 2012 de l'exigence sur le confort estival.

A la fin de cette étape les sorties sont :

- Classe d'inertie quotidienne du bâtiment
- Classe d'inertie séquentielle du bâtiment

♥ CLASSE D'INERTIE QUOTIDIENNE :

La classe d'inertie retenue est celle du niveau le plus défavorisé.

La classe d'inertie d'un niveau est, selon la méthode forfaitaire, déterminée en fonction du nombre de typologies de parois (plancher bas, plancher haut et parois verticales) considérées comme « Lourdes ». Le tableau suivant est utilisé :

Tableau 2 : Détermination forfaitaire de la classe d'inertie d'un niveau de bâtiment, règles Th-I

Plancher bas	Plancher haut	Paroi verticale	Classe d'inertie
Lourd	Lourd	Lourde	Très lourde
-	Lourd	Lourde	Lourde
Lourd	-	Lourde	Lourde
Lourd	Lourd	-	Lourde
-	-	Lourde	Moyenne
-	Lourd	-	Moyenne
Lourd	-	-	Moyenne
-	-	-	Très légère

Il a été défini précédemment que seules certaines compositions de planchers bas pouvaient être considérées comme lourdes. Il sera alors possible d'obtenir au mieux une classe d'inertie quotidienne « Moyenne » si les planchers bas de chaque niveau sont qualifiés de « Lourds ». Dans le cas contraire, la classe d'inertie quotidienne sera « Très légère ».

♥ CLASSE D'INERTIE SEQUENTIELLE :

La classe d'inertie retenue est celle du niveau le plus défavorisé.

Comme pour l'inertie quotidienne, la classe d'inertie d'un niveau est, selon la méthode forfaitaire, déterminée en fonction du nombre de typologies de parois (plancher bas, plancher haut et parois verticales) considérées comme « Lourdes ». Le tableau suivant est utilisé :

Tableau 3 : Détermination forfaitaire de la classe d'inertie séquentielle

Conditions nécessaires	Classe d'inertie séquentielle
Pas de paroi lourde	Très légère
Une paroi lourde par niveau	Très légère
Deux parois lourdes par niveau	Légère
Trois parois lourdes par niveau	Moyenne

Puisque par niveau il au mieux possible d'obtenir une paroi lourde (le plancher bas), la classe d'inertie séquentielle sera toujours « Très légère ».

3.7.6 Détermination des valeurs de C_m , A_m et C_{ms}

Trois paramètres caractérisent l'inertie thermique du bâtiment. Il s'agit de $C_m \left[kJ/K\right]$ et $A_m \left[m^2\right]$ pour l'inertie quotidienne et $C_{ms} \left[kJ/K\right]$ pour l'inertie séquentielle. Leur valeur est déterminée en fonction des classes d'inertie définies précédemment selon la méthode forfaitaire. Cette section de la présente annexe du cahier des charges est donnée à titre informatif. Ce sont bien les classes d'inertie quotidienne et séquentielle qui sont envoyées au moteur de calcul. Ce dernier détermine alors les valeurs des paramètres d'inertie. Cette détermination ce fait comme présenté en suivant.

A la fin de cette étape les sorties sont :

- Valeur du paramètre C_m
- Valeur du paramètre A_m
- Valeur du paramètre C_{ms}

\heartsuit PARAMETRES D'INERTIE QUOTIDIENNE C_m et A_m :

Les valeurs de ces paramètres sont fonction de la classe d'inertie quotidienne et de la surface A_{pat} . Elles sont issues du tableau suivant :

Tableau 4 : Détermination de C_m et A_m comme valeur d'entrée de la méthode Th-E, règles Th-I

Classe d'inertie quotidienne	Capacité quotidienne C _m (kJ/K)	Surface d'échange A _m (m²)
Très légère	$80 \times A_{\text{båt}}$	$2.5 imes A_{ ext{båt}}$
Légère	$110 imes A_{ ext{båt}}$	$2.5 \times A_{\text{båt}}$
Moyenne	$165 \times A_{\mathrm{bât}}$	$2.5 imes A_{ ext{båt}}$
Lourde	$260 imes A_{ m båt}$	$3.0 imes A_{ ext{båt}}$
Très lourde	$370 imes A_{ m bât}$	$3,5 imes A_{ ext{båt}}$

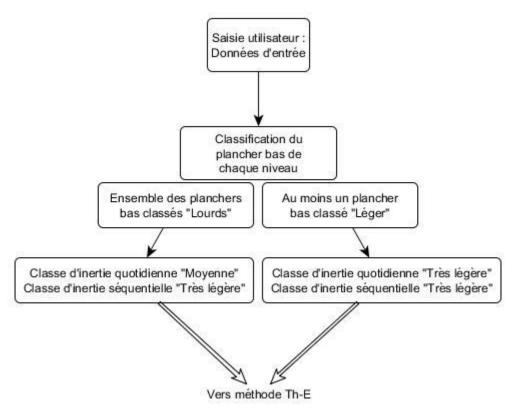
\heartsuit PARAMETRE D'INERTIE SEQUENTIELLE C_{ms}

La valeur de ce paramètre est fonction de la classe d'inertie séquentielle. Il n'est pas conseillé d'utiliser la valeur par défaut ($\mathcal{C}_{ms}=\mathcal{C}_m$) qui peut être pénalisante pour le confort estival. La valeur de \mathcal{C}_{ms} est issue du tableau suivant :

Tableau 5 : Détermination de \mathcal{C}_{ms} comme valeur d'entrée de la méthode Th-E, règles Th-I

Classe d'inertie séquentielle	Capacité séquentielle C _{ms} (kJ/K)		
Indéterminée (valeur par défaut)	$C_{\rm ms} = C_{\rm m}$		
Très légère	$C_{ms} = C_{m}$		
Légère	$250 imes A_{ m bat}$		
Moyenne	500 × A _{bāt}		
Lourde	$850 imes A_{\mathrm{bât}}$		

3.7.7 GRAPHE RECAPITULATIF



3.7.8 Vérification des exigences de moyens

♥ INTRODUCTION

La solution technique « maison individuelle non climatisée » rédigée en 2007, permettait de vérifier sans procéder à des calculs si une solution était ou non conforme à la RT 2005. Cette solution technique a été agréée par le ministre en charge de la construction sous le numéro ST 2007-002. Elle aborde les sujets de la thermique d'hiver et de la thermique d'été. Il a été décidé d'intégrer à l'outil BAO actuel les exigences de moyens concernant la thermique d'été qui figurent dans cette solution technique. Si les données renseignées par l'utilisateur ne permettent pas de vérifier ces exigences, la saisie devra être corrigée.

Dans ce document les données d'entrées nécessaires à la vérification des exigences de moyens sur le confort d'été sont définies. Ensuite, ces exigences sont décrites et

les étapes à suivre pour leur vérification sont données. Enfin, l'affichage du respect de ces exigences est détaillé.

♥ DONNEES D'ENTREE

Les données d'entrée suivantes sont nécessaires à la vérification des exigences de moyens concernant la thermique d'été :

- Zone climatique (paramètre utilisé par l'outil existant et déterminé en fonction du département renseigné par l'utilisateur)
- Altitude de la construction
- Ouverture possible d'au moins 30% de la surface totale (Oui ou Non)
- Présence de protections solaires (volet, volet roulant, store extérieur à lames orientables, toile opaque) sur toutes les baies autres que dans les sanitaires et circulations (Oui ou Non)
- Couleur de ces protections solaires si elles sont présentes (Blanc, Jaune, Orange, Rouge clair ou Autre)
- Si autre type de protection solaire présent sur toutes les baies autres que dans les sanitaires et les circulations, facteur solaire avec la protection solaire de ces baies
- Classe d'inertie quotidienne (définie dans la première section de ce document)

3.7.9 EXIGENCES DE MOYENS

La solution technique « maison individuelle non climatisée » donne les exigences suivantes en ce qui concerne la thermique d'été pour les pièces autres que sanitaires (salle de bain, salle d'eau et WC) et circulations :

- Pour chaque pièce, les fenêtres doivent pouvoir s'ouvrir sur au moins 30 % de leur surface totale
- Pour chaque baie, le type de protection solaire à mettre en place est précisé dans le tableau suivant :

Tableau 6 : exigences de moyens relatives à la thermique d'été pour les protections solaires des baies, Solution technique « maison individuelle non climatisée »

	Hors climat chaud				Climat chaud		
	Zone	calme	Hors zor	ne calme	Zone calme		Hors zone calme
	ETEa		ETEb	ETEc	ETEd	ETEe	ETEf
Baie verticale	Type B		Туре А	type B et inertie au moins moyenne	type B et inertie au moins moyenne		Type B et inertie au moins moyenne
	ETEg	ETEh	ETEi		ETEj		
Baie horizontale	Type A	Type B et inertie au moins moyenne	Type A et inertie au moins moyenne		Type A et inertie au moins moyenne		Cas non autorisé par la présente solution technique

Où:

- Le climat est dit chaud si la maison est construite à moins de 400m d'altitude, en zone H2d ou H3.
- Une protection de type A est un volet, un volet roulant ou un store extérieur à lames orientables ou en toile opaque et de couleur claire², ou toute protection assurant un facteur solaire de la baie inférieur ou égal à 0.1
- Une protection de type B est un volet, un volet roulant ou un store extérieur à lames orientables ou en toile opaque, ou toute protection assurant un facteur solaire de la baie inférieur ou égal à 0.15

Dans le domaine d'application de l'outil BAO existant ne sont considérés que les bâtiments en zone de bruit BR1. Il s'agit pour la solution technique « maison individuelle non climatisée » d'une zone calme. Les configurations hors zone calme présentées dans le tableau précédent ne peuvent donc se retrouver lors de l'utilisation de l'outil BAO. Aussi, la présence de baie horizontale n'est pas considérée dans l'outil existant.

♥ VERIFICATION DES EXIGENCES DE MOYENS

Les exigences de moyens concernant la thermique d'été sont respectées si les deux cases suivantes peuvent être cochées : ☐ Pour chaque pièce, les fenêtres peuvent s'ouvrir sur au moins 30% de leur surface totale ☐ Dans le tableau suivant, dans la colonne correspondant au projet, au moins une case peut-être cochée Si l'altitude est inférieure à 400m et zone H2d ou Dans les autres cas **H3** ☐ Présence d'une protection solaire du type volet, ☐ Présence d'une protection solaire du type volet, volet roulant, store extérieur à lames orientables ou volet roulant, store extérieur à lames orientables ou toile opaque ET couleur de la protection solaire toile opaque blanc ou jaune ou orange ou rouge clair ☐ Présence d'une protection solaire d'un autre type ☐ Présence d'une protection solaire d'un autre type ET facteur solaire de la baie avec protection inférieur ET facteur solaire de la baie avec protection inférieur ou égal à 0,15 ou égal à 0,1

☐ Classe d'inertie quotidienne « Moyenne » ET présence d'une protection solaire du type volet, volet roulant, store extérieur à lames orientables ou toile opaque ET couleur de la protection solaire

☐ Classe d'inertie quotidienne « Moyenne » ET présence d'une protection solaire d'un autre type ET facteur solaire de la baie avec protection inférieur ou

B.A.O.-BOIS

égal à 0,15

² Les couleurs claires sont le blanc, le jaune, l'orange et le rouge clair

♥ AFFICHAGE DU RESPECT DES EXIGENCES DE MOYENS

L'exigence « Pour chaque pièce, les fenêtres peuvent s'ouvrir sur au moins 30 % de leur surface totale » est déjà vérifiée dans la BAO actuelle. Cette vérification a lieu lors de la saisie utilisateur. De ce fait, seule l'exigence portant sur les protections solaires des baies fait l'objet d'un affichage récapitulatif.

L'exigence de moyens relative aux protections solaires des baies est vérifiée avant le calcul du Bbio sur la page récapitulative nommée « Coefficient Bbio > Cohérence du métré de l'enveloppe » et présentée sur l'illustration suivante. Cette page peut alors être renommée « Coefficient Bbio > Cohérence du métré de l'enveloppe et vérification de l'exigence de moyens ».



Illustration 1 : Page récapitulative « Cohérence du métré de l'enveloppe » de la BAO actuelle

Sur la page récapitulative précédente, une partie nommée « Exigence de moyens : protections solaires des baies » est ajoutée. Celle-ci reprend la même typographie que les parties « Parois », « Fenêtres, portes-fenêtres & Portes » et « Surfaces déperditives » déjà présentes.

Cette partie nouvellement créée reprend les différents éléments saisis par l'utilisateur qui sont nécessaires à la vérification de l'exigence de moyens. Pour chacune des propositions suivantes sont affichés les cas qui correspondent à la saisie de l'utilisateur.

Le projet se trouve en climat chaud / Le projet se trouve hors climat chaud

La précision suivante peut-être donnée au niveau du point précédent : « Le climat est dit chaud si le projet se situe à moins de 400 m d'altitude, en zone H2d ou H3 ».

Présence de protections solaires (volet, volet roulant, store extérieur à lames orientables, toile opaque) sur toutes les baies autres que dans les sanitaires et circulations / Présence de protections solaires sur toutes les baies autres que dans les sanitaires et circulations assurant un facteur solaire inférieur ou égal à 0,1 / Présence de protections solaires sur toutes les baies autres que dans les sanitaires et circulations assurant un facteur solaire inférieur ou égal à 0,15 / Absence de protection solaire sur les baies ou facteur solaire avec protection supérieur à 0,15

Si présence de protections solaires de type volet, volet roulant, store extérieur à lames orientables ou toile opaque, le point suivant est affiché :

- Protections solaires de couleur blanche, jaune, orange ou rouge clair / Protections solaires de couleur autre que blanche, jaune orange ou rouge clair
- Classe d'inertie quotidienne « Très légère » / Classe d'inertie quotidienne « Moyenne »

Sous ce récapitulatif est précisé si oui ou non l'exigence de moyens est respectée. Si elle ne l'est pas, en fonction du cas, l'une des deux aides suivantes s'affiche.

- Le projet se trouve en climat chaud. Afin de respecter cette exigence de moyens, des protections solaires doivent être présentes sur toutes les baies autres que dans les sanitaires et circulations. Celles-ci doivent être de type volet, volet roulant, store extérieur à lames orientables ou en toile opaque et de couleur claire (blanc, jaune, orange ou rouge clair). Il peut également s'agir de protections assurant un facteur solaire des baies inférieur ou égal à 0,1. Dans le cas où la classe d'inertie quotidienne du bâtiment est "Moyenne", il n'est pas nécessaire que la couleur des protections solaires soit claire. Si le bâtiment présente cette classe d'inertie, des protections assurant un facteur solaire des baies inférieur ou égal à 0.15 sont également admises.
- Le projet se trouve hors climat chaud. Afin de respecter cette exigence de moyens, des protections solaires doivent être présentes sur toutes les baies autres que dans les sanitaires et circulations. Celles-ci doivent être de type volet, volet roulant, store extérieur à lames orientables ou en toile opaque. Il peut également s'agir de protections assurant un facteur solaire des baies inférieur ou égal à 0,15.

3.7.10 Références

CSTB, RT 2012 – Règles Th-I : Caractérisation de l'inertie thermique des bâtiments, 2012

CSTB, RT 2012 – Règles Th-U fascicule 2/5 : Matériaux, 2012

CSTB, RT 2005 : Solution technique pour la maison individuelle non climatisée – ST 2007-002, 2007

AFNOR, NF EN ISO 6946 : Composants et parois de bâtiments – Résistance thermique et coefficient de transmission thermique – Méthode de calcul, 2008

4. Validation et calibration de l'extension « bois » de l'outil B.A.O. existant

4.1 Objectifs

Les tests effectués ont pour objectifs de vérifier la cohérence des résultats fournis par la nouvelle version de la BAO RT 2012 et de détecter d'éventuelles erreurs d'implémentation. Les valeurs données par la BAO RT 2012 sont alors comparées à celles fournies par un logiciel permettant une saisie détaillée en vue d'un calcul RT 2012. Pléiades+Comfie est le logiciel retenu pour mener ces tests. Cette nouvelle version de la BAO intègre la prise en compte des maisons individuelles à structure bois (ossature et CLT (Cross Laminated Timber)). La prise en compte des autres systèmes constructifs reste inchangée. Les cas étudiés concernent donc des habitations à structure bois.

4.2 Variante 1 : Maison ossature bois

Maison individuelle à ossature bois de plain-pied d'une surface de 112 m². Un garage est accolé à la façade ouest de l'habitation. Les murs à ossature bois sont isolés entre montants avec un complément extérieur. Le plancher bas sur vide sanitaire est composé d'un solivage avec isolant entre solives et chape. La toiture est isolée au-dessus du faux plafond (combles perdus).

4.3 Variante 2 : Maison CLT

Maison individuelle en CLT composée d'un RDC et de combles aménagés pour une surface totale habitable de 131 m². Un garage est accolé à la façade ouest de l'habitation. Les murs CLT sont isolés par l'extérieur. Le plancher bas sur vide sanitaire est composé de panneaux CLT isolés en sous-face. Le plancher intermédiaire est composé d'un solivage bois. La toiture, composée de panneaux CLT est isolée côté extérieur.

La prise en compte des systèmes n'a pas été modifiée depuis la première version. C'est avant tout le calcul du Bbio qu'il s'agit d'étudier. Pour ces deux variantes, les systèmes considérés sont identiques :

- Ventilation simple flux hygro B
- Chauffage et ECS assurés par une chaudière gaz à condensation
- Production PV en toiture

4.4 VARIANTE 1 : Maison ossature bois

4.4.1 Représentation

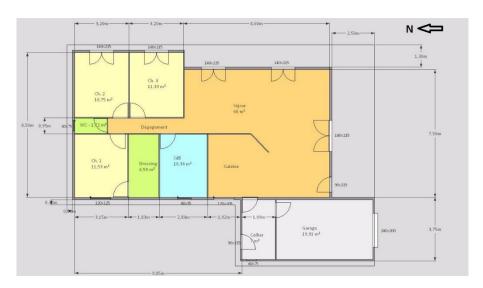


Figure 1 : Vue en plan de la variante 1

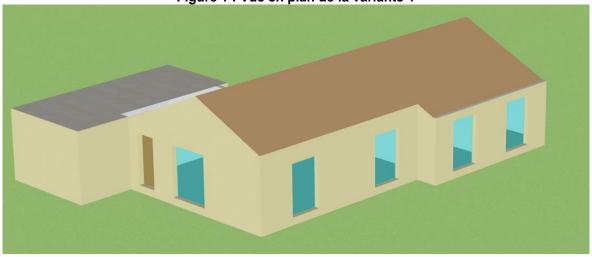


Figure 2 : Vue 3D de la variante 1

4.4.2 Caractéristiques générales du bâtiment

	BAO RT 2012	Pléiades+Comfie
SHON RT [m ²]	126	127.76
SHAB [m²]	112	115.405
V [m³]	280	288.512
Surface mur ossature bois donnant sur l'extérieur Nord [m²]	31.2	20.825
Surface mur ossature bois donnant sur l'extérieur Sud [m²]	31.2	14.658
Surface mur ossature bois donnant sur l'extérieur Ouest [m²]	8.8	20.567
Surface mur ossature bois donnant sur l'extérieur Est [m²]	8.8	24.935
Surface mur ossature bois donnant sur espace tampon Nord [m²]	4.29	0
Surface mur ossature bois donnant sur espace tampon Sud [m²]	4.29	0
Surface mur ossature bois donnant sur espace tampon Ouest [m²]	1.21	11.215
Surface mur ossature bois donnant sur espace tampon Est [m²]	1.21	0
Coefficient de déperdition thermique des parois [W/m².K]*	BAO RT 2012	Pléiades+Comfie
Mur ossature bois	0.183	0.182
Plancher bas	0.179	0.158
Toiture	0.154	0.154

* Résistance thermiques superficielles prises en compte / Coefficients correctifs pour contact (extérieur / local non chauffé) non pris en compte

Métrés [m²]	BAO RT 2012	Pléiades+Comfie	
Mur ossature bois donnant sur l'extérieur	80.0	81.0	
Mur ossature bois donnant sur espace tampon	11.0	11.2	
Plancher bas		112.0	118.4
Toiture		112.0	118.4
Fenêtres et portes fenêtres Sud		3.9	3.9
Fenêtres et portes fenêtres Ouest		3.5	3.5
Fenêtres et portes fenêtres Nord		0.5	0.5
Fenêtres et portes fenêtres Est		12.0	12.0
Porte donnant sur l'extérieur		2.0	1.9
Porte donnant sur espace tampon		2.0	1.9
Coefficient de réduction des déperditions		BAO RT 2012	Pléiades+Comfie
Mur ossature bois donnant sur espace tampon		1.0	0.88
Toiture		0.95	0.98
Porte donnant sur espace tampon		1.0	0.88
Porte domant sur espace tampon	Coefficient Ps		0.00
Ponts thermiques de liaisons / Linéiques [m]	BAO RT 2012	Pléiades+Comfie	
Encadrement de baies / murs extérieurs : appuis / tableau / linteau	0.16	8.00	20.80
Encadrement de porte-fenêtres / murs extérieurs : seuil / tableau / linteau	0.18	3.00	36.30
Seuils de portes	0.18	2.00	0.90
Angles sortants murs extérieurs / murs extérieurs	0.08	10.00	12.50
Angles rentrants murs extérieurs / murs extérieurs	0.12	0.00	2.50
Plancher bas sur vide sanitaire / murs extérieurs	0.12	50.00	46.38
Plancher haut / murs extérieurs	0.07	50.00	46.38
Déperditions [W/K]		BAO RT 2012	Pléiades+Comfie
Parois opaques		53.20	52.64
Menuiseries extérieures (fenêtres, portes-fenêtres et portes)		37.80	29.70
Ponts thermiques		12.50	19.98
Déperditions totales		103.50	102.32
Inertie	BAO RT 2012	Pléiades+Comfie	
Classe d'inertie quotidienne	Moyenne	Legère*	
Am [m²/m²]	2.5	2.1	
Cm [kJ/(K.m²)]	10	126	
Classe d'inertie séquentielle		Par defaut	Très légère*
Cms [kJ/(K.m²)]		200	201
[.a/ / /1	L		

^{*} Les classes d'inertie sont données à titre indicatif car la méthode par calcul des Règles Th-I est retenue pour le calcul des paramètres d'inertie.

Les tableaux précédents montrent une différence notable entre les linéiques de ponts thermiques pour les encadrements de menuiseries (fenêtres et portes fenêtres)

fournis par la BAO et ceux donnés par Pléiades+Comfie. Les linéiques fournis par la BAO paraissent faibles par rapport aux surfaces de menuiseries renseignées dans l'outil (surfaces identiques à celles du modèle Pléiades+Comfie).

Mesure corrective:

Une amélioration des formules de calcul pour ces linéiques a été envisagée : les formules de calculs de la BAO sont maintenant en cohérence.

La BAO donne une classe d'inertie quotidienne « Moyenne ». D'après les Règles Th-I, cette classe amène à considérer une valeur de Cm = 165 kJ/(K.m²). La valeur Cm = 10 kJ/(K.m²) parait de ce fait incorrecte.

Mesure corrective:

Pour prendre en compte plus finement le comportement des structure bois, conformément aux règles Th-I, une classe d'inertie séquentielle « Par défaut » qui amène à retenir Cms = Cm ce qui devrait donc donner Cms = 165 kJ/(K.m²) ce qui n'a finalement pas été retenu.

En accord avec le logiciel Pléiades+Comfie les valeurs des paramètres Am, Cm et Cms sont déterminées suivant la méthode par calcul décrite dans les Règles Th-I.

4.4.3 Indicateur Bbio

	BAO RT 2012 (valeurs moteur)	BAO RT 2012 (valeurs fournies : + 10%)	Pléiades+Comfie	Ecart (valeurs moteurs)	Ecart (valeurs fournies : + 10%)
Besoin de chauffage [kWh/m²]	18.36	20.4	19.8	-8%	3%
Besoin de climatisation [kWh/m²]	0	0	0	-	-
Besoin d'éclairage [kWh/m²]	1.71	1.9	1.7	1%	11%
Bbio [pts]	44.91	49.9	48.2	-7%	3%
Bbio max [pts]	54.0	54.0	54.0	0%	0%

Pour l'indicateur réglementaire Bbio, la valeur fournie par la BAO (valeur moteur de calcul + 10%) est proche de celle donnée par le logiciel Pléiades+Comfie (écart de 3%) tout en étant conservatrice. Si la pénalisation de 10% n'est pas prise en compte, la valeur du Bbio fournie par la BAO est inférieure à celle donnée par le logiciel Pléiades+Comfie (écart de 7%). Cet écart est dû au besoin de chauffage qui est plus important lorsque le logiciel Pléiades+Comfie est utilisé (différence de 8%). L'origine des différences observées sur les valeurs issues du moteur de calcul RT 2012 est difficilement identifiable. Les déperditions totales (103.5 W/K pour la BAO et 102.32 W/K pour Pléiades+Comfie) sont similaires ce qui amène à penser que les différences observées sur l'inertie peuvent en partie être à l'origine de ces écarts.

Mesure corrective:

Ecart lissés suites aux modifications sur les aspects règles Th-l (voir cidessus).

La valeur Bbio max fournie par la BAO est identique à celle donnée par le logiciel Pléiades+Comfie.

4.4.4 Indicateur Cep

	BAO RT 2012 (valeurs moteur)	BAO RT 2012 (valeurs fournies : + 10%)	Pléiades+Comfie	Ecart (valeurs moteurs)	Ecart (valeurs fournies : + 10%)
Consommations					
Chauffage [kWhEP/m²]	21.9	24.3	23.2	-6%	5%
Refroidissement [kWhEP/m²]	0.0	0.0	0.0	-	-
ECS [kWhEP/m²]	18.0	20.0	17.7	2%	12%
Eclairage [kWhEP/m²]	4.2	4.7	4.5	-6%	4%
Aux. Ventilation [kWhEP/m²]	3.6	4.0	3.5	3%	13%
Aux. Distribution [kWhEP/m²]	2.1	2.3	2.5	-21%	-9%
Production PV	15.6	17.3	16.0	-3%	8%
Сер	34.29	38.1	35.4	-3%	7%
Cep max	45.0	45.0	45.0	0%	0%

Sur les valeurs fournies par le moteur de calcul RT, il y a peu de différence entre la BAO et Pléiades+Comfie. En absolu, la plus notable concerne la consommation pour le poste chauffage (écart de 1,3 kWhEP/m²). Celle-ci peut être expliquée par l'écart observé sur le besoin de chauffage lors du calcul du Bbio. La pénalisation de 10 % appliquée par la BAO aux valeurs issues du moteur de calcul permet d'obtenir une valeur du Cep conservatrice en comparaison à celle donnée par le logiciel Pléiades+Comfie.

La valeur Cep max fournie par la BAO est identiques à celle donnée par le logiciel Pléiades+Comfie

4.4.5 Indicateur Tic

	BAO RT 2012	Pléiades+Comfie	Ecart
Tic [°C]	29.2	27.8	5%
Tic ref [°C]	33.5	31.3	7%
Tic ref - Tic [°C]	4.3	3.5	19%

Malgré une valeur de la Tic plus importante avec la BAO qu'avec le logiciel Pléiades+Comfie, l'écart Tic ref – Tic le plus grand est obtenu avec la BAO. L'écart sur la valeur de la Tic peut en partie être expliqué par les différences sur la caractérisation de l'inertie du bâtiment.

Mesure corrective:

Ecart lissés suites aux modifications sur les aspects règles Th-l (voir cidessus).

4.4.6 Analyse générale suite variante 1

Les résultats obtenus sur la première variante montrent que la saisie simplifiée via la BAO permet d'obtenir des résultats similaires à ceux issus d'une saisie complète via le logiciel Pléiades+Comfie. Les écarts obtenus sont acceptables et même conservateurs. Finalement, la BAO fournit des valeurs cohérentes pour les différents indicateurs réglementaires.

4.5 VARIANTE 2: Maison CLT

4.5.1 Représentation

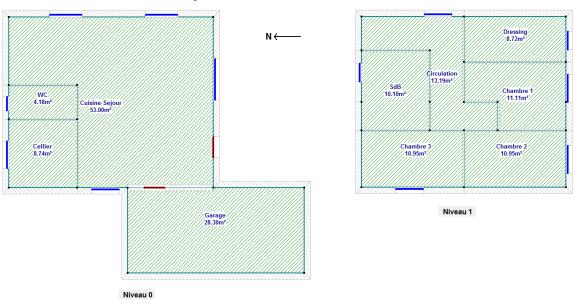


Figure 3 : Vue en plan de la variante 2



Figure 4 : Vue 3D de la variante 2

4.5.2 Caractéristiques générales du bâtiment

	BAO RT 2012	Pléiades+Comfie
SHON RT [m²]	153.0	152.9
SHAB [m²]	131.00	131.42
V [m ³]	452.0	378.8
Surface mur CLT donnant sur l'extérieur Nord [m²]	18.07	41.03
Surface mur CLT donnant sur l'extérieur Sud [m²]	18.07	33.24
Surface mur CLT donnant sur l'extérieur Ouest [m²]	11.08	29.44
Surface mur CLT donnant sur l'extérieur Est [m²]	11.08	34.78
Surface mur CLT donnant sur espace tampon Nord [m²]	2.33	0
Surface mur CLT donnant sur espace tampon Sud [m²]	2.33	0
Surface mur CLT donnant sur espace tampon Ouest [m²]	1.43	7.50
Surface mur CLT donnant sur espace tampon Est [m²]	1.43	0
Coefficient de déperdition thermique des parois [W/m².K]*	BAO RT 2012	Pléiades+Comfie
Mur CLT+ITE	0.167	0.167
Plancher bas CLT	0.276	0.273
Toiture CLT	0.215	0.214

* Résistance thermiques superficielles prises en compte / Coefficients correctifs pour contact (extérieur / local non chauffé) non pris en compte

Métrés [m²]		BAO RT 2012	Pléiades+Comfie
Mur CLT donnant sur l'extérieur (murs combles compris : façades et pignons)		138.2	138.5
Mur CLT donnant sur espace tampon		7.5	7.5
Plancher bas		66.4	67.5
Toiture rampant		78.3	78.3
Fenêtres et portes fenêtres Sud		7.6	7.6
Fenêtres et portes fenêtres Ouest		2.8	2.8
Fenêtres et portes fenêtres Nord		2.5	2.5
Fenêtres et portes fenêtres Est		7.5	7.5
Porte donnant sur l'extérieur		2.0	1.9
Porte donnant sur espace tampon		2.0	1.9
Coefficient de réduction des déperditions		BAO RT 2012	Pléiades+Comfie
Mur CLT donnant sur espace tampon		1.0	0.79
Porte donnant sur espace tampon		1.0	0.79
Ponts thermiques de liaisons / Linéiques [m]	Coefficient Psi [W/(m.K)]		Pléiades+Comfie
Encadrement de baies / murs extérieurs : appuis / tableau / linteau	0.22	8.00	43.50
Encadrement de porte-fenêtres / murs extérieurs : seuil / tableau / linteau	0.18	4.00	22.10
Seuils de portes	0.18	2.00	0.90
Angles sortants murs extérieurs / murs extérieurs	0.03	21.00	17.55
Angles rentrants murs extérieurs / murs extérieurs	0.02	0.00	0.00
Plancher bas sur vide sanitaire / murs extérieurs	0.05	38.00	28.68
Plancher intermédiaire / murs extérieurs	0.03	38.00	30.84
Plancher haut / murs extérieurs	0.16	38.00	35.39
Déperditions [W/K]		BAO RT 2012	Pléiades+Comfie
Parois opaques		60.90	63.78
Menuiseries extérieures (fenêtres, portes-fenêtres et portes)		38.60	23.64
Ponts thermiques	12.50	21.95	
Déperditions totales	112.10	109.37	
Inertie		BAO RT 2012	Pléiades+Comfie
Classe d'inertie quotidienne		Moyenne	Moyenne*
Am [m²/m²]	2.5	3.3	
Cm [kJ/(K.m²)]	10	189	
Classe d'inertie séquentielle	Par défaut	Légère*	
Cms [kJ/(K.m²)]		200	252
- 11 74			

^{*} Les classes d'inertie sont données à titre indicatif car la méthode par calcul des Règles Th-I est retenue pour le calcul des paramètres d'inertie.

Les tableaux précédents amènent à la même remarque qui est faite pour la première variante. Les linéiques fournis par la BAO pour les ponts thermiques des encadrements de menuiseries paraissent trop faibles par rapport aux surfaces de menuiseries renseignées dans l'outil.

Mesure corrective:

Ecart lissés suites aux modifications des formules de calcul pour ces linéiques.

De plus, il est possible d'observer une différence sur la valeur du volume de l'habitation entre la BAO et Pléiades+Comfie. Pour la BAO ce volume est égal à 452 m3 alors qu'il est de 379 m3 pour la modélisation Pléiades+Comfie. Cette différence s'explique par la formule de calcul utilisée par la BAO qui tient compte d'une hauteur sous plafond moyenne qui est multipliée par la surface habitable de l'habitation pour obtenir son volume. La formule utilisée ne permet une prise en compte précise de la forme particulière des combles aménagés pour cette variante (rampants avec pieds droits).

4.5.3 Indicateur Bbio

	BAO RT 2012	BAO RT 2012 (valeurs	Pléiades+Comfie	Ecart (valeurs	Ecart (valeurs
	(valeurs moteur)	fournies : + 10%)	Pleiades+Comfie	moteurs)	fournies : + 10%)
Besoin de chauffage [kWh/m²]	16.2	18	16.9	-4%	6%
Besoin de climatisation [kWh/m²]	0	0	0	-	-
Besoin d'éclairage [kWh/m²]	1.71	1.9	1.7	1%	11%
Bbio [pts]	40.86	45.4	42.3	-4%	7%
Bbio max [pts]	51.8	51.8	51.8	0%	0%

Pour l'indicateur réglementaire Bbio, la valeur fournie par la BAO (valeur moteur de calcul + 10%) est quelque peu supérieure à celle donnée par Pléiades+Comfie (écart de 7%). La valeur fournie par la BAO est donc conservatrice. Si la pénalisation de 10% n'est pas prise en compte, la valeur du Bbio fournie par la BAO est inférieure à celle donnée par le logiciel Pléiades+Comfie (écart de 4%). Cet écart est dû au besoin de chauffage qui est légèrement plus important lorsque le logiciel Pléiades+Comfie est utilisé (différence de 4%). L'origine des différences observées sur les valeurs issues du moteur de calcul RT 2012 est difficilement identifiable. Les déperditions totales (112.1 W/K pour la BAO et 109.4 W/K pour Pléiades+Comfie) et le volume de l'habitation (452 m³ pour la BAO et 379 m³ pour Pléiades+Comfie) sont plus élevés pour la BAO. Si ces écarts étaient à l'origine des différences observées le besoin de chauffage serait plus important avec la BAO qu'avec Pléiades+Comfie ce qui amène à penser que les différences observées sur l'inertie peuvent en partie être à l'origine de ces écarts.

Mesure corrective:

Ecart lissés suites aux modifications sur les aspects règles Th-l (voir cidessus).

La valeur Bbio max fournie par la BAO est identique à celle donnée par le logiciel Pléiades+Comfie.

4.5.4 Indicateur Cep

	BAO RT 2012 (valeurs moteur)	BAO RT 2012 (valeurs fournies : + 10%)	Pléiades+Comfie	Ecart (valeurs moteurs)	Ecart (valeurs fournies : + 10%)
Consommations					
Chauffage [kWhEP/m²]	18.1	20.1	19.4	-7%	3%
Refroidissement [kWhEP/m²]	0.0	0.0	0.0	-	-
ECS [kWhEP/m²]	15.7	17.4	15.7	0%	10%
Eclairage [kWhEP/m²]	4.2	4.7	4.4	-4%	6%
Aux. Ventilation [kWhEP/m²]	3.0	3.3	3.0	-1%	9%
Aux. Distribution [kWhEP/m²]	1.6	1.8	1.8	-11%	0%
Production PV	12.8	14.2	13.3	-4%	6%
Сер	29.8	33.1	30.8	-3%	7%
Cep max	42.8	42.8	42.8	0%	0%

Sur les valeurs fournies par le moteur de calcul RT, il y a peu de différence entre la BAO et Pléiades+Comfie. En absolu, la plus notable concerne la consommation pour le poste chauffage (écart de 1,3 kWhEP/m²). Celle-ci peut être expliquée par l'écart observé sur le besoin de chauffage lors du calcul du Bbio. La pénalisation de 10 % appliquée par la BAO aux valeurs issues du moteur de calcul permet d'obtenir une valeur du Cep conservatrice en comparaison à celle donnée par le logiciel Pléiades+Comfie.

La valeur Cep max fournie par la BAO est identiques à celle donnée par le logiciel Pléiades+Comfie.

4.5.5 Indicateur Tic

	BAO RT 2012	Pléiades+Comfie	Ecart
Tic [°C]	29.4	27.5	6%
Tic ref [°C]	33.5	32.2	4%
Tic ref - Tic [°C]	4.1	4.7	-15%

L'écart Tic ref – Tic est plus important avec Pléiades+Comfie qu'avec la BAO ce qui s'avère conservateur. En revanche il est possible d'observer un écart de 1,3 °C sur la valeur de la Tic ref.

L'écart sur la valeur de la Tic (29,4 °C pour la BAO contre 27,5 °C pour Pléiades+Comfie soit un écart de 1,9 °C) peut en partie être expliqué par les différences sur la caractérisation de l'inertie du bâtiment.

Mesure corrective:

Ecart lissés suites aux modifications sur les aspects règles Th-l (voir cidessus).

4.5.6 Analyse générale suite variante 2

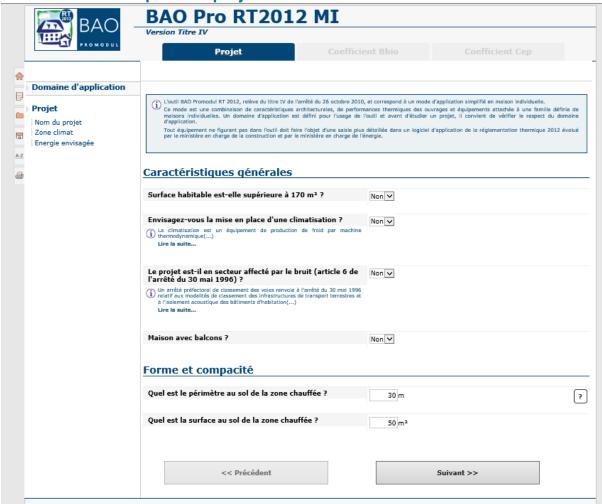
Les résultats obtenus sur ce deuxième cas d'étude viennent confirmer les observations issues de la première variante. La saisie simplifiée via la BAO permet d'obtenir des résultats similaires à ceux issus d'une saisie complète via le logiciel Pléiades+Comfie avec des écarts acceptables et mêmes conservateurs. Finalement, la BAO fournit des valeurs cohérentes pour les différents indicateurs réglementaires.

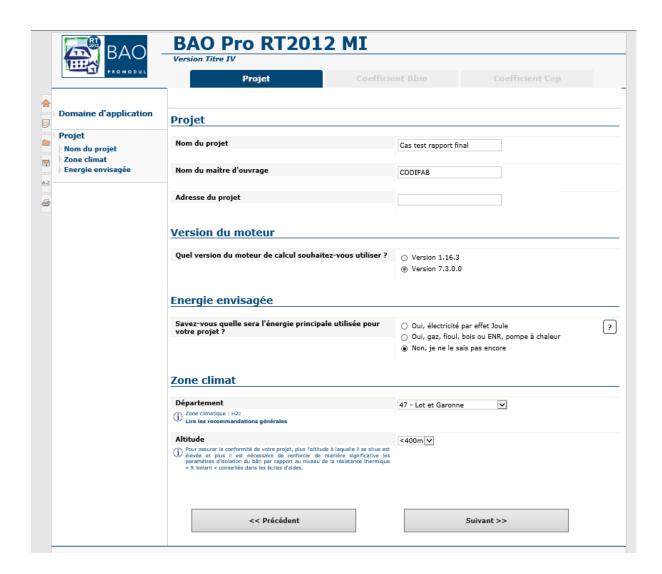
5. Exemple d'utilisation du logiciel version bois – captures d'écran

5.1 Page d'accueil du logiciel



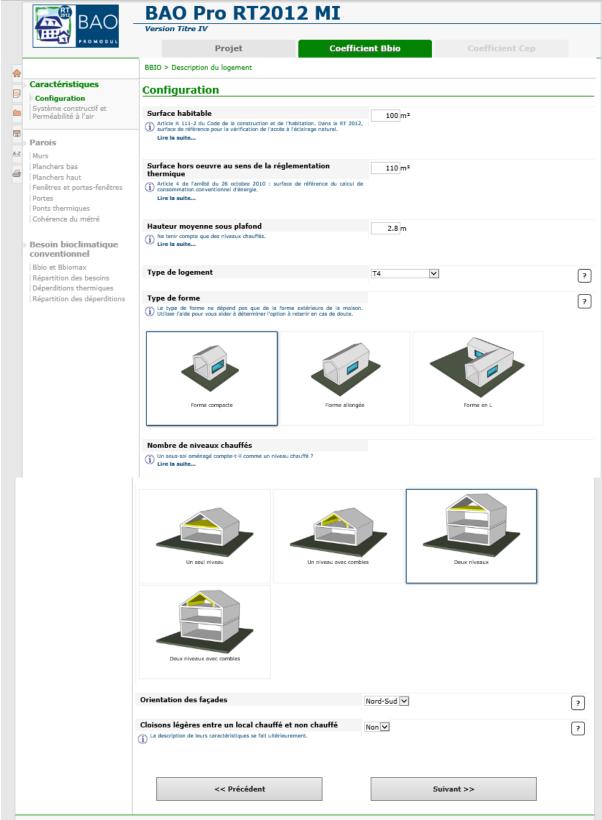
5.2 Description du projet



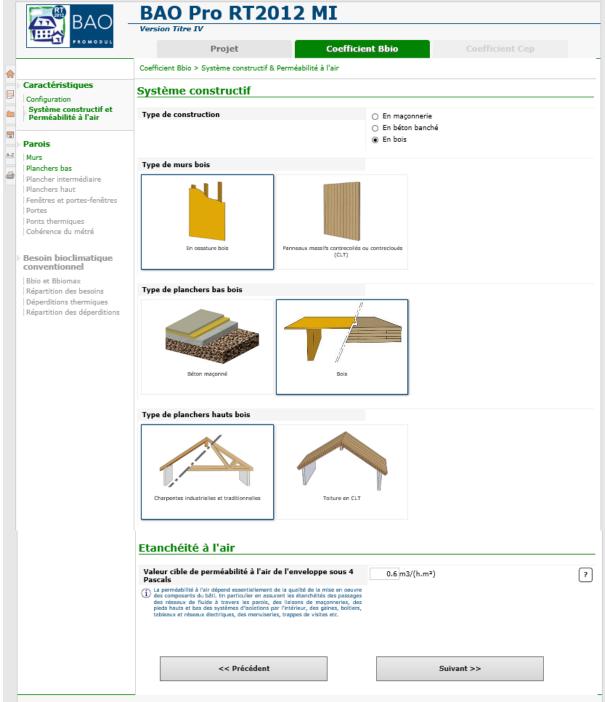


5.3 Coefficient Bbio

5.3.1 Configuration du bâtiment

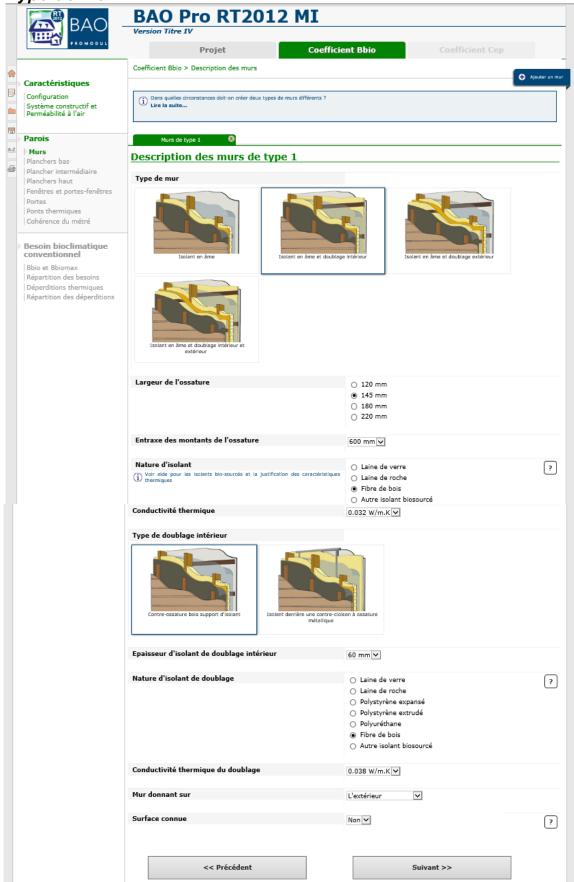


5.3.2 Système constructif et perméabilité à l'air

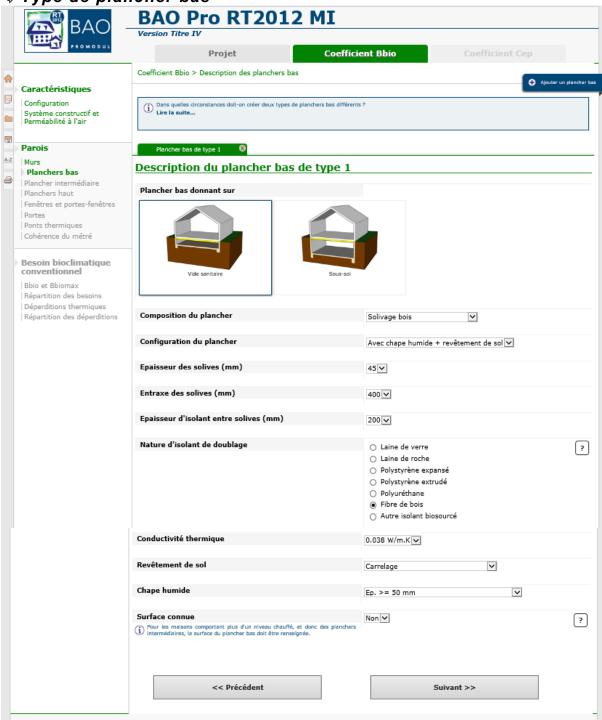


5.3.3 Parois

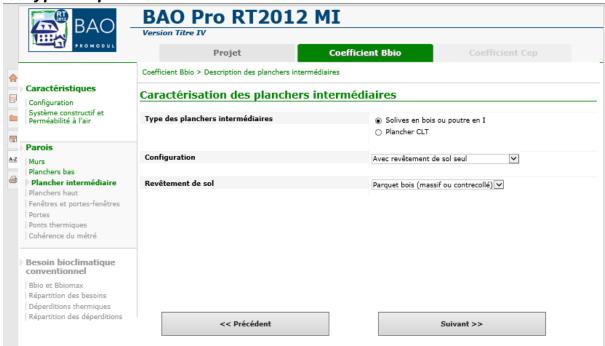
⋄ Type de mur



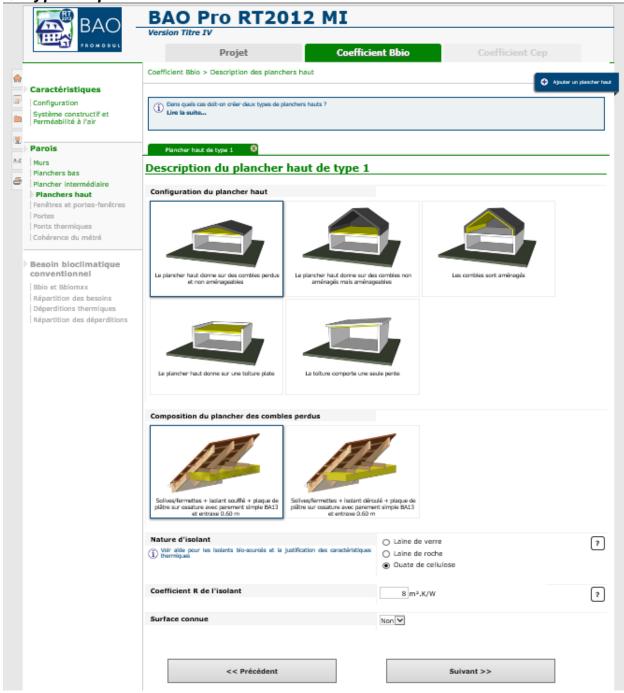
⋄ Type de plancher bas



🖔 Type de plancher intermédiaires



🖔 Type de plancher haut



5.3.4 Description des fenêtres et portes extérieures

Inchangé par rapport à l'outil BAO actuel

5.3.5 Description des ponts thermiques

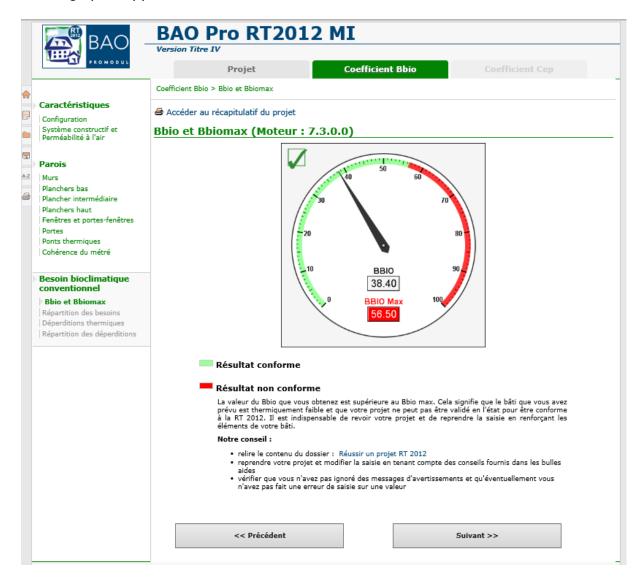
Inchangé par rapport à l'outil BAO actuel

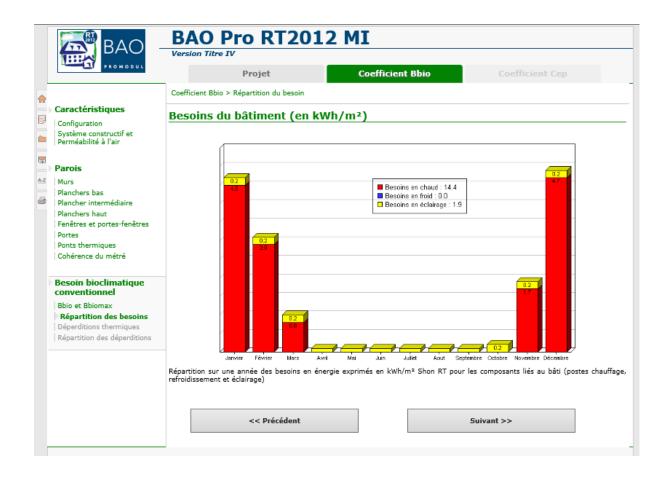
5.3.6 Vérification de la cohérence du métré de l'enveloppe

Inchangé par rapport à l'outil BAO actuel

5.3.7 Sortie du résultat Bbio

Inchangé par rapport à l'outil BAO actuel

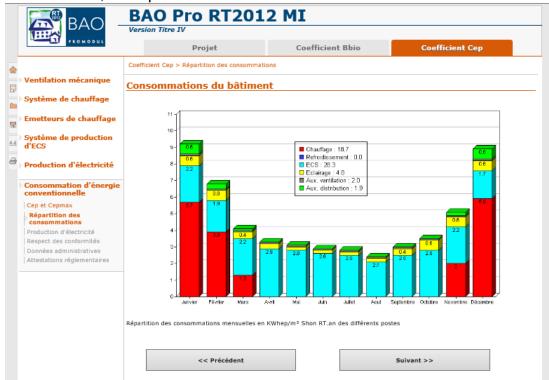


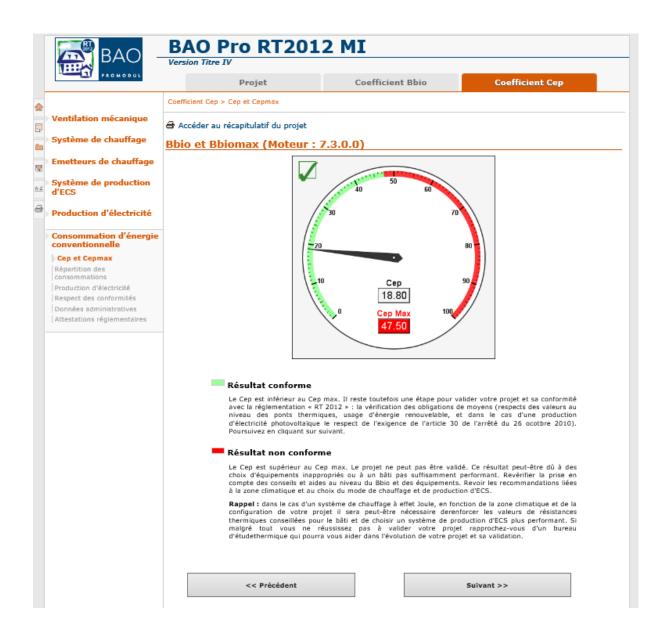


5.4 Coefficient Cep

Inchangé par rapport à l'outil BAO actuel

Cette partie concerne des éléments dissociés de toute partie « bois » de l'ouvrage : il s'agit de la ventilation mécanique, des émetteurs de chauffage, du système de production d'ECS, de la production d'électricité.





6. Valorisation du logiciel B.A.O version bois

Des contacts ont été pris avec la DHUP (bureau QC1) qui a accueilli très favorablement le projet et notre extension bois de la BAO.

La DHUP a proposé de faire en sorte que l'agrément de la BAO actuelle soit renouvelé en même temps que les maisons en bois sont incluses dans le dossier.

Un rendez-vous pour la présentation du dossier est prévu en janvier ou février 2017 avec la DHUP en vue de la validation lors de la prochaine commission titre IV.